

## Un séisme économique dévastateur plane sur l'Algérie

*Un coup monté, s'insurgent des dirigeants butés  
montrant du doigt la Banque mondiale et... le Maroc !*

Nouveau calendrier de la  
dose de rappel pour éviter  
un revers épidémique  
*L'OMS redoute un tsunami d'infections*



Page 2

8 individus interpellés dans  
une affaire de falsification  
de pass vaccinaux



Page 5

L'économie nationale affiche  
une croissance de 7,8%  
au troisième trimestre,  
selon le HCP



Page 12

Achraf Hakimi rejoint l'EN  
bien avant la date du 3 janvier  
*Abdessamad Ezzalzouli infecté par le Covid-19*



Page 23



Lire page 3

# Nouveau calendrier de la dose de rappel pour éviter un revers épidémique

## *L'OMS redoute un tsunami d'infections*



Alors que l'Organisation mondiale de la santé redoute un «tsunami» des cas Covid+ pouvant conduire les systèmes de santé au bord de «l'effondrement», l'intensification de la vague épidémique au Maroc, comme partout ailleurs dans le monde, lui donne forcément raison. Dans son bilan épidémiologique quotidien, le ministère de la Santé a recensé 1.504 nouveaux cas au soir du mercredi 29 décembre. Soit près de 500 nouvelles infections supplémentaires en comparaison au bilan de la veille.

### Pression sur un personnel de santé

Si la part des cas infectés par Omicron ne peut être établie avec certitude, il n'en reste pas moins que depuis la détection du nouveau variant, le nombre d'infections a augmenté en flèche et de manière aussi soudaine que fulgurante. «Dans notre pays, cette remontée des cas positifs n'en est qu'à ses débuts et il nous appartient de la contenir», a déclaré le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, dans son intervention à la Chambre des représentants. Mais est-il vraiment possible de contenir cette flambée et éviter un revers épidémique ?

Pour le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus, il faut se

préparer au pire : «Je suis très préoccupé par le fait qu'Omicron, plus transmissible, circulant en même temps que Delta, entraîne un tsunami de cas». Et d'ajouter, inquiet : «cela exerce et continuera d'exercer une immense pression sur un personnel de santé épuisé et des systèmes de santé au bord de l'effondrement. Sans oublier le grand nombre de membres du personnel de santé qui tombent malades». Un scénario envisagé en se basant sur les données recueillies par l'organisation onusienne, lesquelles font état d'un nombre de nouveaux cas rapportés à travers le monde. Un chiffre qui a bondi de 11% la semaine dernière par rapport à la semaine précédente.

En détail, l'Europe a enregistré plus de la moitié des nouvelles infections avec 4,99 millions de cas et une hausse de 3%. L'Amérique, du Nord au Sud, a connu une explosion des cas de 39%. Tandis qu'en Afrique, c'est une augmentation de 7% qui a été observée. Au Maroc, «les cas positifs hebdomadaires ont augmenté de façon exponentielle (150%) cette semaine par rapport à la semaine précédente», a révélé Mouad Mrabet, coordinateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé et de la Protection sociale.

### S'adapter en fonction de l'évolution

Cependant, lors de son intervention à la chambre des représentants, Khalid Ait Taleb s'est montré plutôt rassurant : «Nous avons appris avec cette pandémie à adapter notre gestion en fonction de l'évolution de la situation épidémique». Et d'assurer : «Nous sommes prêts à la fois en termes de capacité hospitalière, de services de réanimation ou de tous les équipements pour réagir à toute éventualité».

Il va sans dire que la vaccination constitue également un rempart contre les formes graves du Covid-19. D'ailleurs, «les personnes non vaccinées courent beaucoup plus de risques de mourir de l'un ou l'autre de ces variants», a souligné le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus. Dans ce sens, le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Himdi, plaide pour un raccourcissement entre les 2ème et 3ème doses afin de mieux faire face au variant Omicron. «La troisième dose, également appelée "dose booster", est un moyen médical pour protéger la vie humaine ainsi que le système de santé», a-t-il précisé, tout en relevant qu'avec l'émergence du variant Omicron, deux

doses du vaccin contre le Covid-19 restent insuffisantes. «Il est actuellement considéré que la troisième dose du vaccin, qui a déjà démontré sa très haute efficacité face au variant Delta, est une bonne réponse pour booster l'immunité individuelle», assure M. Himdi.

### Réduction de six à quatre mois

Les autorités sanitaires ne disent pas autre chose. D'ailleurs, le ministère de la Santé et de la Protection sociale a annoncé, mercredi, un nouveau calendrier de la dose de rappel contre le Covid-19. La particularité de ce nouveau calendrier réside dans la réduction de six à quatre mois de la période séparant la dose de rappel de la seconde dose. «Seront concernées par la dose de rappel les personnes ayant reçu la deuxième dose et celles ayant reçu une première dose du vaccin Johnson depuis quatre mois», a précisé le ministère dans un communiqué.

### Découverte d'anticorps efficaces contre Omicron

Cela dit, ne faudrait-il pas savoir raison garder? Renforcer les mesures préventives et gestes barrières, au moins le temps de trouver un vaccin efficace contre le variant Omicron ? C'est une hypothèse qui aurait du sens, sachant que le variant Omicron a la fâcheuse particularité de réduire l'efficacité des vaccins anti-Covid et d'échapper aux anticorps monoclonaux. Mais plus pour longtemps. En effet, des chercheurs américains ont identifié quatre types d'anticorps monoclonaux qui gardent leur activité antivirale face à ce variant ultra-contagieux.

Les scientifiques du département de biochimie à l'Université de Washington, basée à Seattle, ont réussi à isoler quatre types d'anticorps du sérum de patients convalescents ou de personnes vaccinées qui conservent leur potentiel antiviral face à Omicron. Ces derniers s'avèrent actifs contre Omicron, les autres variants mais aussi des coronavirus plus éloignés. Il n'en faudra pas moins pour résister à un virus qui n'a pas dit son dernier mot.

Chady Chaabi

# Un séisme économique dévastateur plane sur l'Algérie

La Banque mondiale (BM) vient de publier un nouveau rapport alarmant sur la situation économique en Algérie et a notamment mis en garde contre un séisme économique dévastateur qui plane sur le pays. En effet, l'évolution trompeuse de l'économie algérienne n'est que l'effet d'une conjoncture favorable marquée par la flambée des cours des hydrocarbures, particulièrement du gaz, expliquent les spécialistes de l'institution financière.

Quant à la dette publique, elle a également explosé en 2021 «à cause d'un vaste programme de rachat de créances d'une valeur excédant les 15,3 milliards de dollars par le Trésor», souligne la Banque mondiale, avant de préciser qu'il s'agit de rachat de dettes des entreprises publiques en difficulté envers les banques publiques, en échange d'obligations du Trésor. «Cette politique a augmenté la dette publique qui représentait 49,8% du PIB en 2020, de 12,9% entre fin 2020 et fin juillet 2021», lit-on dans ledit rapport, intitulé: «Rapport de suivi de la situation économique: redresser l'économie algérienne après la pandémie».

S'agissant des perspectives économiques, les analystes de la BM ont expliqué que «la dépendance de l'Algérie à l'égard des revenus des hydrocarbures, l'apparition de nouveaux variants de la Covid-19 et le rythme des efforts de réformes annoncées restent les principales sources de risques». «En l'absence d'une mise en œuvre rapide de l'agenda de réforme, la reprise sera fragile et les soldes budgétaire et extérieur se détérioreront à moyen terme», ont-ils mis en garde.

Il faut dire que la conjoncture algérienne était déjà usée par une succession de chocs défavorables depuis 2014, renforçant les perspectives incertaines et difficiles et la pandémie n'a fait qu'exacerber les facteurs de vulnérabilité économique préexistants. Aujourd'hui, le pays connaît une crise politique et économique sans précédent avec un régime impopulaire confronté à une grogne sociale consécutive à une dépréciation du dinar, une inflation galopante, une dégradation du pouvoir d'achat et à la faillite de milliers d'entreprises. La situation économique en Algérie qui ne cesse donc de s'obscurcir n'échappe à personne à l'exception, comme par miracle, des dirigeants algériens qui se réfugient dans une propagande délirante pour détourner l'attention sur les problèmes internes du pays. Le peu-



ple, lui, pour son malheur, subit la crise au quotidien.

Une fois encore, l'Agence de presse officielle (APS), bras médiatique du régime algérien, n'a pas manqué d'accomplir son devoir premier, celui de dénigrer toute institution ou organisation internationale qui pointe du doigt les défaillances du système militaro-politique, tout en impliquant le Royaume du Maroc dans tous les maux du pays. Et la Banque mondiale ne pouvait tout simplement pas échapper à une nouvelle campagne de diabolisation et de désinformation qui dépeint, de manière explicite et formelle, la nature du régime politico-militaire algérien, fondé sur la propagande mensongère et trompeuse. «Le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Algérie dénote une forte tendance à voir l'Algérie en noir», lit-on dans une dépêche de l'APS, qui évoque «un rapport sans aucune valeur, qui n'a rien de financier, visiblement rédigé sur instigation de certaines parties connues pour leur hostilité à l'Algérie».

«C'est du jamais-vu», pour le journaliste et opposant algérien Abdou Semmar, exilé à Paris. «Le régime algérien a diffamé et dénigré outrageusement des experts reconnus mondialement pour leur compétence et leur niveau d'expertise en sciences économiques à la suite de la publication dudit rapport qui dévoile les énormes insuffisances et lacunes de la politique de gestion économique mise en œuvre par le régime Tebboune», explique-t-il. «Dans une dépêche profondément immorale, l'APS a affirmé que la Banque mondiale qui est supposée être une institution internationale chargée entre autres d'élaborer des rapports financiers et économiques ainsi que des analyses objectives sur la base d'indicateurs fiables et crédibles, s'en est pris de manière maladroite et gratuite à l'Algérie», souligne Abdou Semmar. Et d'ajouter: «Sauf que la Banque mondiale n'a jamais émis le moindre jugement de valeur qui serait dévastateur pour la réputation de l'Algérie. Au contraire, dans ce rapport, ces spécialistes expliquent, décryptent, analysent et conseillent le gouvernement algérien». Le journaliste algérien précise également que «le régime algérien n'accepte pas la vérité, ne tolère pas la critique et refuse qu'un organisme international échappant à son contrôle dévoile la vérité sur ses bilans médiocres».

«Il a ainsi accusé cette institution financière internationale de rouler pour le lobby marocain qui veut salir l'image de l'Algérie», estime-t-il. «Même les régimes les plus totalitaires et les plus isolés n'ont pas produit un discours aussi absurde, stupide et enfantin», martèle l'opposant algérien. «Comment peut-on imaginer une institution internationale basée à Washington œuvrer pour déstabiliser un pays sous-développé encore déconnecté de la modernité? Quel esprit étourdi peut avaler une telle coulure?», se demande-t-il, avant de souligner que «ce rapport a été essentiellement chapeauté par Cyril Despots, un consultant en économie et politiques publiques qui est titulaire de plusieurs Masters de la London School of Economics, l'une des meilleures universités britanniques». «Parmi les auteurs de ce rapport de la Banque mondiale, nous retrouvons aussi l'Algérienne Amel Henider qui a travaillé au sein de plusieurs organismes gouvernementaux algériens avant de rejoindre la BM comme consultante. Nous retrouvons également Dan Pavlesku qui jouit de 8 ans d'expérience dans l'analyse statistique, la modélisation économétrique, la finance sociale, l'évaluation des risques et les études de divers pays et régions du monde», note Abdou Semmar. «Du jour au lendemain, le régime algérien décide de dépêcher un petit plumitif qui n'a vraisemblablement jamais lu un seul livre d'économie pour s'en prendre à des experts de haut niveau, les insulter et mettre en cause leur probité intellectuelle», s'exclame-t-il.

De son côté, l'expert algérien Hadi Makboul explique que «le fait d'évoquer la question de la pauvreté et du niveau de vie des ménages nous interroge sur son évolution, ses enjeux et ses conséquences sur la société algérienne où des pans entiers sombrent de plus en plus dans une extrême pauvreté fragilisant ainsi les ménages algériens et remettant en cause le contrat social qui les lie à leurs institutions». «Concentrée initialement en zones rurales avec 1,6 million à 8 millions de pauvres, la notion de pauvreté en nette augmentation malgré son ampleur visible et inquiétante n'a pas été sérieusement évaluée ni prise en charge», ajoute-t-il. «Les différentes enquêtes réalisées par le Ceneap ont mis en évidence les grandes tendances liées à la précarité des ménages et confirmé la détérioration du modèle de consommation nationale pour

les catégories démunies entraînant une dégradation du niveau de vie d'une grande partie de la population et la faiblesse des dispositifs de protection sociale mis en place», précise l'expert algérien.

De son côté, l'écrivain-journaliste Talaâ Saoud Al Atlasi a souligné, dans un article relayé par la MAP, que «des manœuvres fallacieuses anti-marocaines ourdies par le régime algérien montrent que l'hostilité envers le Maroc est érigée en doctrine d'Etat à Alger». «La campagne calomnieuse et les attaques mensongères menées via les médias et les canaux diplomatiques du régime algérien contre le Maroc sont la preuve que l'hostilité et la rancune sont érigées en doctrine d'Etat à Alger», estime-t-il. Et d'ajouter que «cette rancune tenace envers le Maroc est vaine et ne pourra jamais nuire au Royaume. En revanche, sa nuisance au peuple algérien est certaine car elle l'empêche de tirer bon parti d'un soutien fort, naturel et historique qui est le Maroc comme cela a été par le passé et qui est encore plus disposé à apporter son soutien à l'avenir».

Pour Saoud Al Atlasi, «le régime algérien qui s'arroge tous les pouvoirs en Algérie n'a en sa possession que des médias dont il est la première victime, une diplomatie inefficace et une économie moribonde», indiquant que «ce régime en faillite dont le talon d'Achille est sa perte de la confiance populaire, ne peut même garantir au citoyen algérien l'accès aux produits alimentaires les plus élémentaires».

L'écrivain-journaliste marocain note également «des millions de dollars gaspillés par le régime algérien à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour financer de vaines cabales médiatiques contre le Maroc, un Royaume bien ancré dans son positionnement et utile, de par sa géographie, pour lui-même et pour les autres». «La crédibilité de la presse ne s'achète pas mais s'affirme grâce à la vérité», assure-t-il.

Talaâ Saoud Al Atlasi relève, sur ce registre, que les dépêches diffusées par l'agence algérienne de presse sur le Maroc sont dans leur grande majorité des fake news. «Des millions de dollars gaspillés, de l'argent jeté par les fenêtres pour des fake news et de la propagande dans des supports médiatiques qui n'ont aucune crédibilité tant en Algérie qu'à l'étranger», conclut-il.

Mehdi Ouassat



Un coup monté, s'insurgent des dirigeants butés montrant du doigt de la Banque mondiale et ... le Maroc !

## Un extrémiste s'activant à Sala Al Jadida déferé devant le Parquet en charge des affaires de terrorisme



Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), a déferé, mardi, devant le Parquet en charge des affaires de terrorisme et d'extrémisme, un extrémiste partisan de l'organisation dite "Etat islamique" qui s'activait dans la région de Sala Al Jadida.

Les expertises techniques et analyses numériques réalisées sur les équipements électroniques et matériels informatiques saisis dans le cadre de cette affaire ont démontré que le suspect, âgé de 24 ans, avait téléchargé plu-

sieurs documents, livres et contenus numériques depuis des sites extrémistes, relatant les étapes de fabrication d'explosifs et d'engins explosifs et déterminant la nature des produits chimiques et des composants entrant dans leur fabrication, indique un communiqué du BCIJ.

De même, ces expertises ont révélé que le suspect a téléchargé et sauvegardé des manuscrits et photos expliquant, de manière pratique, le mode de fabrication et d'activation des explosifs, soit dans le cadre d'opérations suicides ou d'actionnement à distance, outre la

détention et l'archivage d'autres contenus extrémistes sur les étapes de fabrication de substances toxiques et des composants entrant dans leur préparation, ainsi qu'un inventaire détaillé sur les méthodes et techniques du terrorisme individuel, des techniques d'assaut contre les prisons et des confrontations avec les forces publiques, souligne le communiqué.

Les expertises techniques et les investigations réalisées ont également prouvé que le suspect avait atteint un stade avancé dans son projet terroriste, augurant d'un passage à l'exécution de son plan destructeur, après avoir mené plusieurs expériences sur la préparation et le montage d'engins explosifs devant être utilisés dans des opérations terroristes, relève le BCIJ. Cet élément extrémiste, qui a prêté allégeance à l'organisation terroriste "Daech", a été interpellé le 16 décembre par le BCIJ dans le cadre d'une opération de coordination et de coopération entre les services de la DGST et de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) du Royaume du Maroc et les services de renseignements et les agences d'application de la loi aux Etats-Unis.

Cette opération sécuritaire montre l'importance et l'efficacité de la coopération bilatérale étroite entre la DGST et les services sécuritaires et de renseignements américains dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent et les dangers terroristes sur le plan international, conclut la même source.

## Plaidoyer pour la mise en œuvre du schéma régional du littoral à Dakhla

Les participants à la 2ème édition du séminaire autour du littoral ont plaidé, récemment à Dakhla, pour l'amélioration des capacités de gouvernance locale du littoral à travers la conception et la mise en œuvre d'urgence du schéma régional du littoral (SRL) de manière participative et intégrée.

Lors de cette rencontre, tenue à l'initiative de l'Association Assalam pour la protection du patrimoine maritime, les participants ont également appelé à mener une concertation autour d'une vision commune et partagée de l'approche de gouvernance du littoral qui sera adoptée dans le futur SRL de la région, en conformité avec la loi 81-12 sur le littoral.

De même, ils ont plaidé pour l'adoption d'un memorandum d'entente pour une bonne gouvernance du littoral de Dakhla-Oued Eddahab et à la mise en place de la commission régionale de concertation, ainsi que la création d'un fonds spécial dédié à l'étude du SRL auquel contribuent les collectivités territoriales concernées.

S'exprimant à cette occasion, le pré-

sident de l'Association Assalam pour la protection du patrimoine maritime, Cheikh El Mami Ahmed Bazaid, a mis en exergue le rôle majeur des associations en tant que membres actifs dans la commission régionale de concertation sur le SRL, instituée par la loi relative au littoral.

M. Bazaid a, dans ce sens, fait savoir que le SRL doit être soumis, avant son adoption, à l'avis de la commission régionale de concertation, composée de représentants des départements ministériels concernés, des collectivités territoriales, du secteur privé, des établissements de recherche scientifique et des associations actives en la matière.

"Le littoral de la région de Dakhla-Oued Eddahab a plus que jamais besoin de mesures de protection et de mise en valeur en conformité avec la loi relative au littoral", a noté M. Bazaid, rappelant que ce texte de loi a pour objectif de maintenir l'équilibre des écosystèmes côtiers et de la biodiversité et d'assurer une meilleure protection du patrimoine naturel, culturel et écologique.

Le littoral est écologiquement fragile et exposé à tous les types de dégradation, en l'occurrence la pollution, l'érosion, la destruction de la biodiversité et la surexploitation des ressources naturelles, en plus de l'expansion urbanistique et d'une multitude de projets touristiques, a-t-il regretté, déplorant l'absence d'un schéma stratégique global du littoral.

Cette rencontre tenue en mode virtuel et présentiel a été marquée par la présence d'une pléiade d'acteurs associatifs, académiques et institutionnels, en plus de représentants du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable.

A noter que la région de Dakhla-Oued Eddahab se distingue par une baie de 400 km<sup>2</sup>, sur une longueur de 37 km, dont l'éco-système lui a valu trois statuts de reconnaissance en tant que site d'une grande importance écologique (zone protégée dans le cadre de la convention relative aux zones humides (RAMSAR), zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) et site d'intérêt biologique et écologique (SIBE).

## El Hassan Daki expose les rôles du ministère public devant des diplomates accrédités à Rabat

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, a exposé, mercredi devant des ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques accrédités à Rabat, le rôle assumé par le ministère public, les pas qu'il a franchis et les perspectives de sa promotion.

Lors d'une rencontre organisée par la Fondation diplomatique du Maroc, M. Daki a rappelé que si le Royaume a opté pour l'indépendance du pouvoir judiciaire depuis 2017, ce chantier a exigé beaucoup d'efforts, d'innovation, de patience, de flexibilité et de confiance, afin de cumuler les meilleures pratiques, assurer la bonne mise en œuvre et améliorer la qualité du service judiciaire.

La gestion de la Justice relève désormais du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, de la présidence du ministère public et de l'autorité gouvernementale en charge de la justice, chacun dans la limite de ses prérogatives et sans porter atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire, tout en garantissant la coopération entre les pouvoirs, conformément à la Constitution, a souligné M. Daki.

Dans le cadre des efforts de mise en œuvre de l'indépendance du pouvoir judiciaire, sous la supervision de SM le Roi Mohammed VI, les efforts se sont poursuivis pour consolider cette indépendance à travers l'instauration des piliers et des structures du pouvoir judiciaire et le renforcement de l'indépendance du ministère public vis-à-vis du pouvoir exécutif, a affirmé le responsable.

Cette réforme se poursuit à travers la consolidation de l'édifice de la justice, la défense de ses intérêts et ceux des individus et groupes, ainsi que des valeurs sacrées du Royaume, la lutte contre la criminalité et la promotion de la bonne application de la loi, de la justice et du procès équitable, a-t-il relevé. Le ministère public, ouvert sur son environnement et considérant la communication comme essentielle pour la gestion de la chose judiciaire, a toujours veillé à interagir avec son environnement interne et externe, dans le but de promouvoir son image comme modèle d'indépendance de la justice et d'instaurer la confiance avec les citoyens, a-t-il assuré.

Dans le cadre de la diplomatie judiciaire, la présidence du ministère public a conclu plusieurs partenariats et conventions de coopération avec des institutions similaires dans le monde, en plus des visites de plusieurs personnalités qui ont été l'occasion de présenter l'indépendance du pouvoir judiciaire au Royaume, a-t-il ajouté.

Le responsable a également rappelé les mesures proactives engagées par la présidence du ministère public pour prévenir la propagation de la Covid-19 et l'accélération de sa numérisation et des procès par visioconférence.

De son côté, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a indiqué que cette rencontre offre l'occasion de mettre en avant le chemin parcouru par le ministère public au Maroc vers la consolidation de son indépendance par rapport au pouvoir exécutif.

Ce nouveau parcours a renforcé l'image de la justice marocaine auprès des pays du monde, contribuant à l'amélioration du climat des affaires et au développement des investissements étrangers et de la coopération judiciaire internationale, a-t-il souligné.

## 8 individus interpellés dans une affaire de falsification de pass vaccinaux

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont interpellé, mercredi, huit individus, dont trois ayant des antécédents judiciaires, pour liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans la manipulation des systèmes automatisés de traitement des données en vue de procurer de faux pass vaccinaux moyennant des sommes d'argent.

Le principal suspect, un agent d'autorité dans une annexe administrative de la métropole, a été

interpellé en compagnie de six intermédiaires présumés impliqués dans ces activités et une femme soupçonnée d'avoir une relation illicite avec l'un des prévenus, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Selon les premiers éléments d'enquête, le principal mis en cause introduisait de fausses informations sur la base de données de la vaccination dans le but d'obtenir de faux pass au profit de personnes non vaccinées, en contrepartie de

montants fixés en fonction du nombre de doses inscrites sur les faux documents, relate la même source, précisant que les autres prévenus auraient été complices de ces agissements.

Les suspects ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée par le parquet compétent, afin d'identifier le reste des individus présumés impliqués dans ces activités criminelles, qui affectent directement la sécurité sanitaire publique, conclut le communiqué.

## Atelier à Rabat sur la santé mentale des réfugiés et migrants

La promotion de l'accès aux soins pour les réfugiés au Maroc, notamment en matière de santé mentale, a été, mercredi, au centre d'un atelier de réflexion organisé par l'Association marocaine de planification familiale (AMPF), sous le thème "La santé mentale dans le contexte de la migration mixte: défis et perspectives".

La rencontre, tenue en partenariat avec l'ambassade du Japon au Maroc et la représentation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) à Rabat, a offert l'opportunité de débattre des défis et des perspectives de la santé mentale des réfugiés et migrants.

Il était également question d'évoquer les grandes lignes du projet humanitaire porté par l'AMPF et d'échanger sur les actions conjointes à mettre en place en 2022, en vue de garantir un meilleur accès à l'accompagnement psychologique et le bien-être de cette catégorie.

Les discussions se sont articulées autour de la présentation, de l'identification et de la prise en charge des cas psychologiques et psychiatriques, ainsi que de la mise en place des mécanismes de coordination et des systèmes de référencement, d'orientation et de suivi.

La présidente déléguée de



l'AMPF, Latifa Jamaï, a fait savoir dans une déclaration à la MAP que les réfugiés et les migrants sont confrontés, dans les pays d'accueil ou de transit, à de nombreux problèmes, notamment des troubles psychiques et psychiatriques.

"L'AMPF essaie, avec le ministère de la Santé et le HCR, de discuter de ces problèmes en vue d'avoir une conduite commune et ce, pour soulager la souffrance de cette communauté", a-t-elle argué, ajoutant que son association œuvre avec ses partenaires pour le lancement d'une réflexion

commune, juste et réaliste en la matière pour sortir avec des recommandations réalisables.

La représentante adjointe du HCR, Bettina Gambert, a souligné, quant à elle, que la pandémie de Covid-19 a aggravé les vulnérabilités surtout parmi les réfugiés au Maroc, qui ont perdu tout repère pour une intégration sociale et économique.

La représentante adjointe du HCR a noté dans ce contexte que cette journée de réflexion intervient pour discuter des défis, des perspectives et des opportunités pouvant profiter à la

prise en charge de cette population, à côté des possibilités d'ouverture sur d'autres acteurs pour renforcer la réponse aux contraintes, qui se sont accentuées dans le sillage de la Covid-19.

Dans une allocution à cette occasion, Takashi Shinozuka, ambassadeur du Japon au Maroc, s'est félicité de l'organisation de cet atelier, soulignant que le Maroc en tant que pays d'accueil, de tolérance et de vivre ensemble est convoité par les réfugiés et migrants fragiles en quête d'une vie décente et digne y compris la santé mentale.

M. Shinozuka a affirmé que l'atelier vise à garantir aux migrants et réfugiés un traitement égalitaire dans la politique de la santé nationale au Maroc surtout avec l'avènement du chantier Royal de l'élargissement de la couverture sociale et médicale.

"Le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi, sera un Maroc pour tous, une société forte dans un état fort comme préconisé dans le nouveau modèle de développement", a-t-il dit.

Lors de cet atelier, plusieurs exposés sur l'état des lieux de la santé mentale ont été présentés notamment par des représentants de la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, la Fondation Orient-Occident, l'AMPF et le HCR.

### Affaire d'escroquerie pour immigration clandestine

## Enquête à l'encontre de quatre membres d'une même famille

Les éléments de la brigade nationale de la police judiciaire ont ouvert, mercredi, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent à l'encontre de quatre membres d'une même famille (le père, son épouse et deux de leurs enfants majeurs) résidant dans la ville de Sidi Slimane, pour leur implication présumée dans une affaire d'escroquerie pour immigration clandestine ayant visé plus de 90 victimes.

Le principal suspect, qui travaille comme gérant de café à Sidi Slimane, et les membres de sa famille faisaient l'objet de mandats de recherche au niveau national depuis novembre dernier, après avoir escroqué les victimes sous prétexte de les faire immigrer vers un pays européen et un autre en Amérique du Nord, en contrepartie de sommes d'argent oscillant entre 40.000 et 100.000 DH par per-

sonne, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les perquisitions effectuées au domicile des suspects ont abouti à la saisie d'un passeport au nom d'autrui, d'une somme d'argent en monnaie nationale et de deux billets de banque en monnaie européenne, alors que les investigations se poursuivent dans le but de révéler le sort de l'argent provenant de ces activités criminelles, souligne la même source.

Les mis en cause ont été soumis aux procédures de l'enquête judiciaire menée par les éléments de la brigade nationale de la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer les actes criminels reprochés à chacun des prévenus interpellés, conclut la DGSN.

### Spoliation de biens d'autrui

## Cinq individus placés en garde à vue

Les éléments de la brigade nationale de la police judiciaire ont placé en garde à vue, mercredi sur instruction du Parquet compétent, cinq individus soupçonnés d'appartenir à un réseau criminel s'adonnant à la contrefaçon, l'escroquerie, la fraude et l'appropriation frauduleuse de biens d'autrui, dans le cadre d'une enquête judiciaire menée sur fond d'une plainte de spoliation de biens d'autrui.

La brigade nationale de la police judiciaire avait ouvert une enquête sous la supervision du parquet à la suite d'une plainte publiée par une femme sur les réseaux sociaux, accusant un réseau criminel d'escroquerie, de fraude et de l'avoir dépossédé de ses biens avec des contrats falsifiés, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

L'enquête judiciaire a abouti à l'arrestation du principal suspect, une femme aux multiples antécédents de spoliation de biens d'autrui, et de quatre complices, dont deux agents immobiliers, précise la même source,

ajoutant que les premiers éléments de l'enquête portent à croire que le modus operandi des suspects consistait à proposer à la vente un domaine agricole contre une avance de plusieurs centaines de milliers de dirhams, avant de grever le bien d'hypothèques et de crédits conservatoires et de garder le montant du dépôt prétextant qu'il a été utilisé pour épurer les dettes de la propriété.

Les mis en cause sont également soupçonnés d'implication dans des affaires de falsification de chèques et de reconnaissance de dettes fictives, poursuit la DGSN, notant que les investigations menées jusqu'à présent ont permis d'identifier cinq victimes qui ont été délestées de sommes allant de 100.000 à 360.000 DH.

La police judiciaire poursuit son enquête dans le cadre de cette affaire sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier tous les faits criminels imputés aux mis en cause et arrêter toutes les personnes qui ont contribué ou participé à ces actes criminels, conclut le communiqué.



## Diagnostic d'une pandémie *Bruit de fond ou explosion ?*

La pandémie fait rage depuis deux ans et le variant Omicron se répand comme un feu de paille. Malgré tout l'espoir subsiste qu'en 2022 le Covid-19 devienne une maladie endémique avec laquelle l'humanité pourra apprendre à vivre. Les vagues d'infections se succèdent et se ressemblent avec leur cortège de restrictions suivi de réouvertures -souvent prématurées- qui font penser à "Un jour sans fin". "Nous avons devant nous un très rude hiver", prévient d'ailleurs le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Mais de nombreux experts en santé publique jugent que le monde a désormais les moyens de maîtriser le virus. Encore faut-il que populations et pouvoirs politiques acceptent de faire des choix parfois difficiles.

"Nous avons les outils pour faire rendre gorge" à la pandémie: si on les utilise correctement "nous avons le pouvoir d'y mettre fin en 2022", martèle Maria Van Kerkhove, chargée de la lutte contre le Covid à l'OMS et qui est en première ligne depuis l'apparition de la maladie fin 2019 en Chine. Un an après leur arrivée sur le marché, des vaccins ont prouvé leur efficacité contre les formes les plus graves de la maladie, à défaut d'empêcher complètement la transmission, y compris contre les deux variants qui dominent: Delta et Omicron.

Depuis un an 8,5 milliards de

doses ont été administrées et la production mondiale de sérums devrait atteindre 24 milliards de doses en juin. Théoriquement, bien assez pour immuniser la population mondiale.

Mais quand des dizaines de pays ont déjà mis en place des programmes de rappel ou commencé la vaccination des enfants, d'autres peinent à démarrer, même pour vacciner les personnels soignants et les personnes les plus vulnérables. L'inégalité vaccinale - 67% de la population vaccinée dans les pays riches et autour de 10% dans les pays pauvres - est pour l'OMS l'un des principaux obstacles pour stopper la pandémie.

"Aucun pays ne pourra se sortir de la pandémie à coups de doses de rappel", a averti le docteur Tedros, estimant que "des programmes de rappel sans discernement ont toutes les chances de prolonger la pandémie, plutôt que d'y mettre fin". "Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas." Tant que le virus circule, il mute et peut donner naissance à un variant plus contagieux et plus dangereux. Omicron, détecté fin novembre en Afrique australe où le taux de vaccination est faible, en est la preuve, a expliqué à l'AFP Michael Ryan, responsable des urgences de l'OMS: "Le virus a saisi l'opportunité pour évoluer".

Les pays riches feraient preuve "de myopie en pensant qu'en se vaccinant eux-mêmes ils se sont



débarrassés du problème", a renchéri Gautam Menon, professeur de biologie et de physique à l'université d'Ashoka en Inde.

Si les premières études disponibles semblent pointer vers des symptômes moins graves pour les gens infectés par Omicron, les experts veulent rester prudents. De plus sa circulation massive présente le risque de donner naissance à un variant contre lequel le monde serait mal armé mais aussi de faire implorer les hôpitaux aux personnels épuisés par deux ans de lutte contre le Covid-19. L'écrasante majorité des personnes hospitalisées ou décédées sont celles qui ne

sont pas vaccinées.

En 2021, partout dans le monde, se sont répétées les scènes de patients intubés ou alités dans les couloirs, pris en charge par des soignants épuisés. Dehors, dans les rues de pays comme le Brésil ou l'Indonésie, se sont formées des queues interminables de proches à la recherche d'oxygène.

Les images des centaines de bûchers improvisés pour incinérer les morts du Covid en Inde, ont incarné l'ampleur de la perte en vies humaines: officiellement plus de 5,5 millions mais peut-être deux ou trois fois plus, selon l'OMS.

Aucun pays n'a été autant af-

fecté que les Etats-Unis où plus de 800.000 personnes sont mortes. Pendant ce temps, le mouvement antivax et antipass s'est radicalisé: des émeutes ont éclaté notamment aux Pays-Bas et en France, en Guadeloupe.

Les experts estiment cependant que l'étape de "pandémie", pourrait bientôt être surmontée. A l'instar de la grippe, le monde pourrait continuer à cohabiter avec le virus, devenu une maladie endémique mais largement maîtrisée, qui ferait "partie des meubles", assure à l'AFP Andrew Noymer, un épidémiologiste de l'Université de Californie Irvine.

## Le pétrole sur la sellette, mais un monde toujours dépendant

Avec la crise climatique, la fin du pétrole a été au centre des discussions cette année comme jamais, mais mettre fin à la dépendance mondiale à l'égard de l'or noir va encore demander des efforts colossaux.

"En 2021, plusieurs développements ont montré clairement que cette industrie n'a pas d'avenir", se réjouit Romain Ioualalen, de l'ONG Oil Change International.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié au printemps un rapport choc préconisant l'arrêt immédiat de tout nouvel investissement dans des ressources fossiles. Une révolution de la part d'une institution fondée en plein choc pétrolier, dans les années 1970, pour alors garantir la sécurité énergétique de pays riches.

Autre moment marquant cette année, la COP26 de l'ONU sur le climat à Glasgow, au cours de laquelle une coalition de pays - sans grand producteur toutefois - s'est engagée à sortir des énergies fossiles.

Ces dernières, qui représentent 80 % de

l'énergie aujourd'hui consommée, ont été explicitement désignées responsables du changement climatique à la COP, ce qui n'était pas le cas à l'époque de l'Accord de Paris en 2015. "Il n'est plus tabou de parler de la fin de l'extraction des hydrocarbures lors des réunions internationales sur le climat", souligne Romain Ioualalen. Plus récemment encore, les défenseurs de l'environnement ont remporté une victoire symbolique: le développement du champ pétrolier Cambo, au large de l'Ecosse, a été suspendu après le retrait du géant Shell.

"On savait depuis plusieurs années que la fin du pétrole brut et des condensats (sorte de pétrole léger, ndr) est proche", note Moez Ajmi, du cabinet EY. "Mais est-ce que le monde est prêt à vivre sans pétrole? La dépendance est encore très forte de mon point de vue."

L'AIE elle-même estime d'ailleurs que la demande pétrolière mondiale va poursuivre son rebond pour atteindre l'an prochain des niveaux pré-Covid-19, non loin de 100 mil-

lions de barils par jour. Alors que les cours du pétrole ont nettement rebondi ces derniers mois, les pays producteurs comptent bien continuer à profiter de cette rente.

"Les discours sur un secteur qui serait relégué au passé et qui cesserait tout nouvel investissement dans le pétrole et le gaz sont erronés", a déclaré le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Barkindo. "La transition aura lieu, j'en suis convaincu parce qu'il y a une véritable prise de conscience, mais elle va prendre du temps", juge de son côté Patrick Pouyanné, le PDG du géant pétrolier français TotalEnergies.

Pour lui, les discussions actuelles prennent le problème à l'envers en se concentrant sur la fin de l'offre pétrolière plutôt que sur une révolution des modes de consommation. La demande en énergies fossiles "déclinera parce qu'on offrira aux consommateurs des nouveaux objets comme les véhicules électriques", selon M. Pouyanné.

Au premier semestre, les véhicules électriques représentaient 7% des ventes mon-

diales de voitures, selon BloombergNEF. C'est encore très minoritaire, mais la dynamique est très forte. Moez Ajmi insiste aussi sur la nécessité de transformer la demande avec "des réelles concrétisations".

"Les arguments des compagnies pétrolières et des grandes nations productrices sont court-termistes et cyniques: ils cherchent tous les moyens possibles pour justifier une trajectoire qui n'est pas durable", regrette pour sa part Romain Ioualalen.

"Nous sommes bien sûr encore loin d'une économie décarbonée, mais ce sont les investissements que nous réalisons aujourd'hui dans le système énergétique qui nous y mèneront", avance-t-il.

Quel que soit l'horizon de la fin du pétrole, les grandes entreprises du secteur s'y préparent bon gré mal gré, sous une pression croissante. Longtemps réticentes, les majors américaines ExxonMobil et Chevron ont elles aussi annoncé cette année des investissements dans la transition énergétique.

*Tutu et Mandela*

# Deux géants avec des désaccords, unis contre l'apartheid

Ils s'estimaient, se respectaient, mais s'envoiaient aussi de vertes critiques: Desmond Tutu, mort dimanche (26 décembre), et Nelson Mandela se sont unis pour vaincre l'apartheid mais les deux géants et amis n'ont pas toujours été d'accord sur tout.

"Ils avaient une relation complexe, fondée sur le même engagement pour la justice et une amitié profonde, qui leur permettait d'être en désaccord", explique à l'AFP le politologue sud-africain William Gumede. Des chemins différents. Tutu, l'homme de foi tenant de la non-violence, infatigable pourfendeur des injustices, avait la croix comme bouclier contre le régime raciste. Mandela, de treize ans son aîné, a pris le tournant de la lutte armée. C'était l'ennemi public numéro un, prisonnier politique resté enfermé 27 ans.

Le premier est mort dimanche à l'aube, le second un autre jour de décembre huit ans plus tôt. Ils ont défendu, longtemps chacun de son côté, la même cause. Mandela, immense carcasse et force tranquille, Tutu petit bonhomme au style volubile et charmeur: Tous deux tenaces et charismatiques en diable. Avec d'autres camarades, leur action conjuguée est venue à bout de l'apartheid il y a trente ans. A sa sortie de prison en février

1990, Nelson Mandela passe sa première nuit d'homme libre dans la maison de Desmond Tutu, au Cap. Il a pourtant hésité. Dans son autobiographie "Un long chemin vers la liberté", Mandela raconte qu'il aurait préféré, pour le symbole, dormir dans un quartier déshérité du Cap plutôt que dans "une banlieue blanche". Mais dès son arrivée, il prend Tutu dans ses bras et l'image des deux hommes réunis marque l'histoire. Elu premier président noir d'Afrique du Sud en 1994, Mandela nomme Tutu à la tête de la Commission vérité et réconciliation chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid. L'un à la tête du pays, l'autre occupé à réconcilier la "Nation arc-en-ciel".

Dès le début de cette transition post-apartheid, des querelles naissent. L'homme d'Eglise dénonce les salaires, les voitures de fonction et les avantages des ministres de Mandela. Y voyant une réminiscence d'un système de privilèges hérité de l'ère coloniale, l'archevêque du Cap accuse celui qui doit être le président d'une nouvelle ère, de se comporter en "politicien ordinaire". "Il y a eu une simplification excessive de ce qu'était leur relation", nuance Sello Hatang, à la tête de la fondation Mandela. "Mais Madiba (nom du clan de



Mandela) respectait assez Tutu pour rester son ami et continuer à lui demander conseil", dit-il. Selon Tutu, Mandela avait une faille: l'ANC. "Une faiblesse majeure chez quelqu'un de presque sans défaut", avait-il dit à la radio. Le prêtre reproche à l'homme d'Etat de ne pas endiguer la corruption au sein du parti au pouvoir, par loyauté.

La méfiance de Tutu vis-à-vis de l'ANC ne cessera de s'aggraver avec les successeurs de Mandela. Il critique les errements de Thabo

Mbeki dans la lutte contre le sida. Sous la présidence de Jacob Zuma, rongée par la corruption, il jure même de ne plus jamais voter pour le parti. A la mort, de Mandela en 2013, devenu une épine dans le pied de l'ANC, le parti ne l'invite pas aux funérailles.

Le scandale et la vexation de l'archevêque deviennent publics, l'ANC doit se raviser. Tutu donnera finalement la bénédiction lors d'une cérémonie d'hommage à Soweto. Il y remercie Dieu du "trésor

merveilleux" qu'était Mandela.

Dimanche soir, le président Cyril Ramaphosa, évoquant les critiques de Mgr Tutu à l'égard de l'ANC, a fait appel à Mandela. Pour rappeler, avec un sourire complice, qu'il disait de Tutu: "Sa voix est parfois stridente, souvent tendre, jamais effrayée et rarement dénuée d'humour". Mandela paraît aussi au sujet de Tutu: "Si Desmond arrive au paradis et qu'on lui refuse l'entrée, alors aucun d'entre nous ne pourra y accéder".

## Les conseils d'école, théâtres des batailles idéologiques qui divisent les Etats-Unis

En Pennsylvanie, les élus bénévoles du conseil d'école de Pennsbury n'auraient jamais pensé recevoir des tombereaux d'injures par courriels anonymes: mais du Covid aux questions identitaires, ces institutions américaines sont devenues le théâtre de batailles idéologiques où s'affrontent deux camps irréconciliables.

Chef d'entreprise de 58 ans, Joshua Waldorf a été réélu début novembre pour un troisième mandat au conseil d'école de Pennsbury, où les réunions ont retrouvé leur calme. Mais il reste un peu amer. "Depuis 18 mois, je suis vilipendé pour des choses qui n'auraient pas eu ces conséquences avant", constate-t-il, juste avant de retrouver ses collègues, dans un gymnase de l'école élémentaire de Fallsington, plantée au milieu d'une zone résidentielle de belles maisons avec jardin. Parmi les messages qu'il a reçus pendant la campagne figurent des insultes antisémites. L'un d'entre eux lui souhaitait de se tirer une balle dans la bouche.

Rouages essentiels du système éducatif et élus par la population dans de nombreux Etats américains, les conseils d'école ont

pour rôle de définir les politiques éducatives sur leur territoire. Parmi leurs missions, le recrutement d'un superintendant chargé d'administrer le district, la gestion des finances, du personnel, des transports ou encore des manuels scolaires.

Mais tout au long de l'année, au fil de réunions enflammées, l'équipe sortante de Pennsbury, neuf élus tous étiquetés démocrates, s'est vu accuser par des parents et habitants en colère de "maltraiter" et "déshumaniser" les enfants en les obligeant à porter le masque à l'école, ou de chercher à les endoctriner avec "des idées d'extrémistes de gauche", au détriment d'un enseignement traditionnel. Le phénomène, qui s'est répété ailleurs aux Etats-Unis, de l'Oregon au New Jersey, est l'un des reflets d'une polarisation nationale de la politique américaine, qui s'infiltrait maintenant à tous les niveaux de décision", explique à l'AFP Dan Hopkins, professeur de science politique à l'université de Pennsylvanie.

"Les conseils d'école ont toujours eu tendance à être calmes" et à se concentrer sur des sujets locaux, mais désormais, "les

débats qui occupent la politique nationale s'y frayent un chemin", ajoute-t-il.

A Pennsbury, un district qui regroupe 10 écoles élémentaires, trois collèges et deux lycées, soit 10.000 élèves, dans la grande banlieue de Philadelphie, une initiative du conseil d'école a suscité la controverse: le recrutement en juin 2020 d'une directrice "équité" et "diversité". Son premier audit, rendu en avril 2021, constate entre autres "une sous-représentation du personnel (scolaire) de couleur", et des risques de difficultés d'apprentissage ou de sanctions disciplinaires plus prononcées pour des enfants noirs ou venant de milieux défavorisés. "Nous voulons nous assurer que chaque élève soit traité de la même manière, quel que soit son genre, sa couleur de peau" ou son origine "socio-économique", explique le superintendant Thomas Smith.

Mais certains, comme Simon Campbell, connu comme l'un des premiers opposants au conseil d'école, fustigent une volonté de "séparer les enfants" sur la base de "stéréotypes de genre ou de race".

"Ils apprennent aux enfants que si vous

êtes noir, vous êtes pauvres et avez besoin de l'aide du gouvernement. Et si vous êtes blanc, vous êtes un oppresseur", dénonce cet homme de 54 ans, qui se présente comme "négociant en bourse". Et de citer la présence en classe d'un livre ("Something happened in our town"), critiqué parce qu'il alimenterait les préjugés sur une police violente et raciste. "Ce livre n'a pas été acheté par le district scolaire avec l'argent des contribuables", corrige le superintendant.

Simon Campbell n'a plus d'enfants scolarisés dans le district, mais il s'est taillé un relatif succès à coups de vidéos YouTube, jusqu'à être invité par l'une des figures de la chaîne préférée des conservateurs Fox News, Laura Ingraham.

Son discours a rencontré un certain écho chez d'autres parents et, bien qu'il s'en défende, le conseil d'école a été accusé de vouloir inscrire la "théorie critique de la race" dans les programmes. Le terme, qui désigne un courant de pensée analysant le racisme en tant que système de société, est devenu un mantra dans les milieux républicains pour attaquer les démocrates.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉQUIVOQUE	QUARTIER DE BILBAO	TRAITER AVEC MÉPRIS	A DE L'AVENIR	BLESSÉ	PETIT CUBE	PRAIRIE	ABER-SOMNOLENT
FOLL					OBSERVA		
GROS SERPENT			FIN DE VERBE DÉCHIFFRÉ		CRISTAL DE ROCHE	TRÈS COURT BOUT À BOUT	
	LÂCHE						OUBLIÉE
GRECQUE ANTILOPE			FORME D'AVOIR LE MÊME			LETTRÉS DE COOPER	
	SAUVE LA FACE		QUARTIER DE CAEN		COLLE EN IRLANDE	BOULEVÈRE EXCLAMATION	
CONNEL	POSITION DE LA TÊTE						
PIS ENTRE 3 ET 4				EN APARTE ESCAMOTE		SUPER-VEVETTE	UTOPISTE
		PARTIE D'UNE BALADE	FERMENT LIMITE				NOTÉ
CHEVELU	MEUBLÉ MÉTAL				FORME D'AVOIR		TOUFFU
ESCROC					À L'ENVERS CALCUL		EN DIRECT FIN D'ANNÉE
						MORCEAU D'ÉBÈNE MISÉRABLE	
FINASSE EN MARGE		EMPRUNTEUR					

Solution mots flechés d'hier

EXEMPLE	A	LIBERTÉ	EN	DÉCON	C	AVANT	A	DEB	PREMIER	PREMIER	0	WHIT
GAME	M	A	R	C	H	A	N	D	I	S	E	
UNIQUE	A	N	N	E	A	U		E	L	A	N	
PROFOND	S	A		T	R		M	O	R		R	V
EFFORTS	S	R		T	A		I	R	A	I		
DE	A	S	E		C	S		H	E			
PETIT	B	E	R	N	O	I	S		I	S	U	
PAR LES	F	O	S		T	H	O	R	A	X		
RELEVÉ	T	R	O	U	F	I	O	N				
CONNAIT	S	U	B	A	R		O	G	M			
DE	I	N	D	U	B	I	T	A	B	L	E	
SYMPA	O	R		L	U	E	S		O	N		
SIVANT	S	I	S	E		E	I	N	U			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmaridi Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Layoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** (0522) 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- 1- Cri du lièvre
- 2- Intervention
- 3- Uvule - Poil
- 4- Casing
- 5- Fabrique - Gagnées
- 6- Arme de masseur
- 7- Plus jeune - Porte grain
- 8- Bêtises
- 9- Note - Abrév. de commerce - Pillage
- 10- Un des Grands - Effet au billard

**VERTICALEMENT**

- 1- Un téléphone l'est souvent
- 2- Organe mondial - Parapher
- 3- Demi-sœurs
- 4- Club du Nord - Nickel - Enzyme
- 5- Avec précision
- 6- Touché - Guetter
- 7- Note - Approuve
- 8- Eau de France - Cardinal
- 9- Eau blanche - Monarque slave
- 10- Alourdi - Cobalt

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	G	A	R	D	A	N	T	E
2	I	T	E	M		U	N	I	E	S
3	V	I	L	I	P	E	N	D	E	S
4	U	R	E		A	L	E		S	E
5	L	E		E	R	S	E	S		N
6	A		O	L	E		S	E	R	T
7	I	N	S	A	N	E		R	O	I
8	R	I	A	N	T		T	E	T	E
9	E	E		C	E	L	U	I		L
10	S	T	R	E	S	S	A	N	T	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

				6		7	9		
	3		9		8	5			
6		9	5	1			8		
9	5				6			2	
	1			5			4		
4			7				3	5	
	9			4	3	6		7	
		6	2		9		5		
2	7			8					

**Moyen**

5	2			8			9		
	4			2	6				
		9							
2				6				3	
8	1	3		7		6	2	9	
4				9				7	
						2			
				7	3			5	
	7			4			3	1	

**Difficile**

		1		3	6				
			5			9	3		
3	8	2				6			
				4		1		8	
	4						7		
5		6		1					
		9				7	8	4	
	1	5			8				
			9	7		5			

**Expert**

			4			3		1	
					2	8		5	
			9				6		
8				4		5		7	
3								2	
2	4		5					8	
	3				8				
1	9	3							
7	5			6					

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	6	8	7	4	5	3	1	2	
1	7	5	2	3	8	4	6	9	
2	3	4	1	9	6	7	8	5	
8	5	6	9	1	7	2	4	3	
7	9	2	3	6	4	8	5	1	
3	4	1	8	5	2	9	7	6	
5	1	7	4	2	9	6	3	8	
4	2	3	6	8	1	5	9	7	
6	8	9	5	7	3	1	2	4	

**Moyen**

8	2	1	7	3	4	9	5	6	
3	5	6	2	1	9	4	8	7	
4	7	9	5	8	6	3	1	2	
6	3	8	1	4	5	7	2	9	
9	1	2	6	7	8	5	3	4	
7	4	5	9	2	3	1	6	8	
2	6	4	3	5	7	8	9	1	
1	8	3	4	9	2	6	7	5	
5	9	7	8	6	1	2	4	3	

**Difficile**

2	6	8	5	1	9	7	3	4	
7	1	3	4	6	2	9	5	8	
9	4	5	8	3	7	1	2	6	
6	3	2	9	8	1	4	7	5	
5	9	7	3	2	4	6	8	1	
1	8	4	6	7	5	2	9	3	
4	7	9	1	5	3	8	6	2	
3	2	6	7	4	8	5	1	9	
8	5	1	2	9	6	3	4	7	

**Expert**

2	4	3	6	5	7	1	9	8	
7	9	1	3	2	8	6	4	5	
8	5	6	4	1	9	7	3	2	
3	1	4	8	7	5	9	2	6	
6	8	9	2	4	1	3	5	7	
5	2	7	9	6	3	4	8	1	
1	6	2	5	9	4	8	7	3	
4	3	5	7	8	6	2	1	9	
9	7	8	1	3	2	5	6	4	

Le marché des capitaux globalement stable au deuxième semestre

Le marché des capitaux est resté globalement stable au deuxième semestre 2021, selon le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS), réuni mardi au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

La Bourse de Casablanca a maintenu une tendance haussière et ce, avec une volatilité moyenne limitée à 7,28% et un très faible taux de suspens des transactions, indique le Comité dans un communiqué rendu public à l'issue de sa 14ème réunion.

En effet, le Masi a atteint le 22 décembre 2021 une hausse de 17,04%, contre 9,94% au 30 juin 2021 et -7,27% en 2020, poursuit la même source, ajoutant que la valorisation globale de la Bourse ressort, à la même date, à un niveau relativement élevé, soit 23,1x.

La liquidité du marché boursier enregistre, quant à elle, une légère amélioration à 9,80% à fin novembre 2021 contre 8,83% en 2020, mais reste faible en comparaison avec les marchés de la catégorie "Frontier", rapporte la MAP.

Le volume d'émission sur le marché boursier s'élève, quant à lui, à 3 milliards de dirhams (MMDH) au 28 décembre 2021, au même niveau que l'année dernière.

Par ailleurs, le Comité relève que les taux obligataires sur les marchés primaires et secondaires restent bas et peu volatiles au cours du deuxième semestre 2021 et gardent une tendance globalement baissière, en particulier pour les maturités à court terme.

L'encours de la dette privée à fin septembre 2021 s'élève à 246 MMDH, en hausse de 4,2% en glissement annuel. Il sert à hauteur de 62% au financement des établissements de crédit. Le paiement des échéances des titres de dette privée n'enregistre pas de défaut sur la période.

S'agissant des émetteurs, leur endettement net à fin juin 2021 ressort à un niveau globalement maîtrisé et en légère baisse à 84% contre 86% en 2020.

Pour sa part, l'activité de la gestion d'actifs connaît une bonne dynamique. L'actif net global des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) à fin novembre 2021 s'élève à 606,5 MMDH en augmentation de 21% en glissement annuel.

Les autres types d'OPC enregistrent pour leur part une croissance notable des actifs nets globaux, en particulier les OPC (Organisme de placement collectif immobilier) qui ont atteint 12,3 MMDH à fin novembre en augmentation de 101% par rapport à la fin de l'année 2020.

Le Comité a, par ailleurs, fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action relatif à la mise en œuvre des recommandations du GAFI et du GAFIMOAN en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il a noté les réalisations dudit plan, notamment, au niveau des réformes légale et réglementaire et recommande de poursuivre la mise en œuvre des actions résiduelles dans les délais impartis.

## L'économie nationale affiche une croissance de 7,8% au troisième trimestre



**P**ortée par une forte hausse de l'activité agricole et des activités non agricoles, de même que par la demande intérieure, l'économie nationale a affiché une croissance de 7,8% au titre du troisième trimestre 2021, a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP).

Le rebond du produit intérieur brut (PIB) intervient après la récession de 6,7% observée durant le même trimestre de l'année 2020, relève l'institution publique dans une note d'information sur la situation économique nationale.

Il « est le résultat d'une forte hausse de 17,7% de l'activité agricole et de 6,4% des activités non agricoles », a expliqué le Haut-commissariat soulignant qu'il a été réalisé dans le contexte d'une hausse de l'inflation et d'une relative baisse du besoin de

financement de l'économie nationale. En effet, selon les données de la comptabilité nationale arrêtées au 30 septembre 2021, la valeur ajoutée en volume du secteur primaire (corrigée des variations saisonnières) est ressortie en hausse de 14,8% au cours du troisième trimestre de l'année 2021 au lieu d'une diminution de 8,2% réalisée une année auparavant.

Cette évolution est attribuée « à l'augmentation de 17,7% de l'activité de l'agriculture au lieu d'une baisse de 10,3% une année auparavant et à une baisse de 16,7% de celle de la pêche au lieu d'une hausse de 17,3% », a expliqué le HCP.

Au cours de la même période, la valeur ajoutée du secteur secondaire a également suivi la même tendance, enregistrant pour sa part une hausse de 6,9% après un recul de 2,7% durant le troisième trimestre de l'année précédente.

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat a fait savoir que la progression de la VA dans ce secteur est due à l'amélioration des valeurs ajoutées du bâtiment et travaux publics de 17,6% au lieu d'une baisse de 6,7%, de l'industrie d'extraction de 5,6% (au lieu de 4,2%), des industries de transformation de 4% (au lieu d'une baisse de 3,1%) ainsi que de l'électricité et eau de 3,8% (au lieu de 1,6%).

A noter que la même tendance a été observée dans le secteur tertiaire où la valeur ajoutée a affiché une hausse de 6,6% après avoir accusé une baisse de 7,9% le même trimestre de l'année 2020.

Selon les explications du Haut-commissariat, elle a été marquée par

la hausse des activités des hôtels et restaurants, avec 70,2% au lieu d'une forte baisse de 65,8% ; des transports, avec 13,7% au lieu d'une forte baisse de 36,3% ; du commerce, avec 12% au lieu d'un recul de 10,7% ; des services rendus par l'Administration publique générale et la sécurité sociale, avec 5,2% au lieu de 2,8% ; des services rendus aux ménages et aux entreprises, avec 4,5% au lieu d'une baisse de 2,5% ; des services financiers et assurances, avec 0,1% au lieu d'une baisse de 1,2% ainsi que des services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, avec 2,8% au lieu de 3,4%.

En progression de 8,3% au troisième trimestre 2021, au lieu d'une baisse de 6,5% la même période de l'année 2020, la demande intérieure a contribué pour 8,8 points à la croissance économique nationale au lieu d'une contribution négative de 7 points, a par ailleurs relevé le HCP dans sa note.

Selon toujours les données de la comptabilité nationale, « les dépenses de consommation finale des ménages ont connu une hausse de 5,8% au lieu d'une baisse de 5,7%, contribuant pour 3,2 points à la croissance au lieu d'une contribution négative de 3,1 points », a indiqué l'institution publique soulignant en outre que la consommation finale des administrations publiques a affiché une augmentation de 5,2% au lieu de 3,7%, avec une contribution à la croissance de 1,1 point au lieu de 0,7 point.

Après analyse des données en rapport avec l'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation de stocks), il ressort que celui-ci « a enregistré une hausse de 15,1%

au lieu d'une forte baisse de 13,9%, avec une contribution à la croissance de 4,5 points au lieu d'une contribution négative de 4,6 points, durant le même trimestre de l'année précédente », a fait savoir le HCP.

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat a fait état de l'amélioration du besoin de financement de l'économie.

« Aux prix courants, avec la hausse du PIB de 10,9% au lieu d'une baisse de 5,7% et l'augmentation des revenus nets reçus du reste du monde de 28,2% au lieu de 53,2%, le revenu national brut disponible a connu une progression de 12% au lieu d'une baisse de 3,4% durant le troisième trimestre de l'année 2020 », souligne le HCP ajoutant que, compte tenu de la hausse de 6,7% de la consommation finale nationale en valeur, l'épargne nationale s'est située à 29,9% du PIB au lieu de 25,8%.

A noter que l'investissement brut a atteint 30,4% du PIB au lieu de 26,7% durant le même trimestre de l'année précédente et que le besoin de financement de l'économie nationale a légèrement reculé, passant de 0,9% du PIB à 0,5%. Notons également l'augmentation du niveau général des prix de 3,1% au lieu de 1% la même période de l'année passée et une contribution négative des échanges extérieurs. Sur ce dernier point, le HCP précise que les importations de biens et services ont affiché une hausse de 13,4% durant le troisième trimestre 2021 au lieu d'une baisse de 11,7%, tandis que les exportations ont augmenté de 13% au lieu d'une baisse de 13,3%.

Alain Bouithy



Le dynamisme de l'activité agricole et non agricole et l'amélioration de la demande intérieure y sont pour beaucoup, selon le HCP

## Le port d'Essaouira enregistre une forte chute des débarquements des produits de la pêche

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au niveau du port d'Essaouira ont chuté de 37% durant les onze premiers mois de l'année 2021 pour s'établir à 11.182 tonnes (T), contre 17.888 T à la même période de 2020.

La valeur marchande de ces produits a, par contre, augmenté de 36% pour se chiffrer à 154,883 millions de dirhams (MDH) à fin novembre dernier, contre 114,298 MDH à la même

période une année auparavant, précise l'Office national des pêches (ONP) dans sa récente note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

La même source fait état aussi d'une chute de 48% des débarquements des poissons pélagiques durant la période allant de janvier à novembre 2021 au port d'Essaouira pour se situer à 8.082 T, soit une valeur estimée à 26,007 MDH

(-51%) Toutefois, le rapport fait ressortir une légère progression de 8% à 677 T (22,962 MDH/+38%) des captures du poisson blanc à fin novembre dernier au niveau de l'infrastructure portuaire de la Cité des alizés.

Pour ce qui est des céphalopodes, les débarquements ont enregistré une forte hausse de 82% à 1.239 T (86,766 MDH/+183%), tandis que ceux des crustacés se sont établis à 341 T (15,772

MDH/+32%).

Au niveau national, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont affiché, en termes de valeur, une hausse de 28% à plus de 8,03 milliards de DH, durant les onze premiers mois de cette année.

Le poids de ces débarquements s'est établi à 1.184.803 tonnes (T), en stagnation par rapport à fin novembre 2020, selon l'ONP.

## Le Conseil de la concurrence présente les facteurs explicatifs de la hausse des prix des huiles de table

Le Conseil de la concurrence a émis un avis relatif à "l'examen du respect des règles d'une concurrence libre et loyale par les producteurs et importateurs des huiles de table suite aux augmentations des prix de vente constatées sur le marché national", dans lequel il met en avant les facteurs explicatifs de cette hausse.

Les résultats de l'étude menée dans le cadre de cet avis émis par le Conseil de la concurrence, qui a été saisi par le président de la Chambre des représentants, ont permis de conclure que les augmentations des prix de vente des huiles de table enregistrées sur le marché national s'expliquent par la conjonction de facteurs objectifs liés à la structure du marché lui-même et aux évolutions du marché extérieur duquel il

est dépendant.

Ainsi, rapporte la MAP, parmi les facteurs explicatifs liés au marché lui-même, le Conseil fait état d'un amont agricole de la filière oléagineuse presque inexistant. "Le Maroc connaît un déficit structurel en termes de matière première utilisée pour la fabrication des huiles de table. "Près de 98,7% des besoins domestiques du pays sont importés, essentiellement sous forme d'huiles brutes et seuls 1,3% sont couverts par les graines produites localement", a-t-il fait observer.

Egalement, le Conseil cite une activité de transformation marquée par une quasi-absence de la trituration. "En termes de valorisation des graines oléagineuses, l'activité de trituration est portée par deux opérateurs: Lesieur Cristal qui est l'opérateur historique avec son unité de trituration de Casablanca et le groupe HSB avec son unité d'Ain Taoujdate dans la région de Meknès", note le Conseil.

Le Conseil de la concurrence relève aussi que trois pays ou groupement de pays concentrent la quasi-totalité des importations du Maroc en huiles brutes. "L'approvisionnement en huiles brutes est concentré au niveau de trois pays ou groupement de pays qui constituent à eux seuls près de 95% des importations. L'Union européenne (UE) représente 54%, suivie de l'Argentine avec près de 34%, puis des Etats-Unis avec environ 7%", précise la même source.

Il a en outre fait état d'une activité de raffinage avec des marges bé-



néficiaires raisonnables. "Il a été montré que les marges brutes dégagées par les opérateurs restent dans des limites raisonnables. Elles varient entre 4 à 5%. L'activité du raffinage, quant à elle, reste compétitive au regard des importations en huiles raffinées qui demeurent marginales", explique le Conseil.

"Néanmoins, ce segment continue d'être protégé par une barrière non tarifaire portant sur l'application de la règle d'origine étant donné qu'au niveau des importations de l'huile déjà raffinée, les 40% des droits de douane ne s'appliquent que sur les huiles dont les graines oléagineuses sont d'origine UE. Autrement, le taux de 40% est appliqué", selon le même avis.

Le Conseil soulève aussi une offre concentrée dans trois régions et une demande locale dominée par

l'huile de soja. "Du point de vue géographique, 100% de la production nationale est regroupée dans trois régions qui constituent par la même occasion les plus grands bassins de consommation du Maroc. La région de Casablanca-Settat où sont implantées les sociétés Lesieur Cristal et Savola, concentre plus de 62% du volume produit, suivie de la région de Souss-Massa qui représente 23% de la production globale, assurée par la société HSB, puis de la région de Fès-Meknès qui couvre les 15% de l'offre restante et assurée par Siof et HSB", fait savoir le Conseil.

S'agissant des facteurs explicatifs liés au marché extérieur, le Conseil met l'accent sur les cours mondiaux des huiles brutes en forte augmentation depuis le début de l'allègement des mesures de confinement

liées à la pandémie de Covid-19 et les coûts des matières premières aggravés par la hausse concomitante du prix de l'énergie et du transport.

"La tendance haussière des cours mondiaux des huiles brutes est accentuée par la récente forte augmentation des tarifs de l'énergie, du fret maritime et du transport de marchandises au niveau mondial, en raison du redémarrage rapide et simultané de la production mondiale, caractérisé par une hausse importante de la demande, une pénurie des conteneurs et une congestion des ports", fait remarquer le Conseil. Parmi les facteurs liés au marché externe, le Conseil évoque aussi la corrélation entre les prix de vente du marché national et les cours mondiaux des matières et les changements rapprochés dans l'application des prix de vente des huiles de table.



Une évolution liée à la conjonction de facteurs liés à la structure du marché national et aux évolutions du marché extérieur

## Trois marques se partagent le marché des eaux en bouteilles au Maroc

Trois marques se partagent le marché des eaux en bouteilles au Maroc, à savoir, Sidi Ali, Ain Saïss et Sidi Harazem, ressort-il d'une étude du groupe Sunergia.

Cette étude sur la notoriété des marques d'eaux embouteillées au Maroc à domination locale montre, en effet, que Sidi Ali est leader du palmarès avec 51% de citations, alors qu'Ain Saïss et Sidi Harazem sont deuxième et troisième du classement avec respectivement 15% et 11%, rapporte la MAP.

Aussi, les 4 premières marques du palmarès appartiennent à deux importants opérateurs du marché, en l'occurrence les Eaux Minérales d'Oulmès (Sidi Ali et Bahïa) et Sotherma (Ain Saïss et Sidi Harazem) lesquels

concentrent le plus de parts de marché et sont d'ailleurs les plus anciens sur le marché, précise l'étude, réalisée dans le cadre d'une série consacrée aux Top-Of-Mind des marques. Ciel et Aquafina sont les seules marques étrangères présentes dans ce classement et deux marques sur 10 sont des eaux de table, à savoir Bahïa et Ciel, précise la même source.

Par profil et régions, l'étude montre que les hommes, les 18-24 ans, les 45-54 ans, les catégories socio-professionnelles (CSP) A et B, les habitants de la région de Béni Mellal-Khénifra citent davantage Sidi Ali.

Par ailleurs, les femmes, les 25-34 ans et les personnes (Bac +2) citent davantage Ain Saïss que les autres segments, fait savoir

Sunergeria.

En matière de conditionnement, la marque Sidi Ali possède différents types de formats : 2 litres, 1,5 litre, 1 litre, 50 cl, 33 cl en plastique. En verre, la marque distribue deux formats: 75 cl et 50 cl, plutôt destinés au haut de gamme, "ce qui explique peut-être que les CSP A et B citent davantage la marque", estime Sunergia.

Ain Saïss qui arrive en deuxième position avec 15% des citations doit la commercialisation de sa marque à Sotherma et Centrale Dانونe. L'avantage que présente Ain Saïss au consommateur marocain est "la faible minéralisation de son eau", ce qui fait que Ain Saïss est consommable par toute la famille, y com-

pris les nourrissons.

Cela a représenté "un fort argument" de vente pour la marque, qui l'a utilisé dans toute sa campagne de communication. D'ailleurs, les femmes citent davantage Ain Saïss, fait remarquer l'étude.

Au niveau du format commercialisé, Sidi Harazem n'est disponible, quant à elle, qu'en trois formats: 0,5 litre, 1,5 litre et 5 litres. La marque met fortement l'accent sur "l'unicité de son goût et ses composantes naturelles, qui distinguent Sidi Harazem de ses concurrentes", relève l'étude.

Et d'ajouter qu'à l'instar de Sidi Ali, Sidi Harazem dispose d'une e-boutique proposant la livraison de ses produits en 24h.

# Art & culture

## La protection sociale de l'artiste au coeur d'un atelier interactif à Marrakech



La protection sociale de l'artiste et les perspectives des industries créatives ont été au coeur des débats lors d'un atelier interactif organisé, mercredi à Marrakech, à l'initiative de la section provinciale de l'Union marocaine des métiers des arts dramatiques.

Rehaussé par la présence d'un aréopage d'artistes installés dans la cité ocre et ses environs, cet événement a offert l'opportunité pour échanger autour des nouveautés de la scène artistique de manière générale et du théâtre en particulier, notamment au prisme des répercussions lourdes engendrées par la pandémie du nouveau coronavirus, tout en focalisant sur les moult aspects liés à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un régime de protection sociale en faveur des artistes.

Dans ce sens, le dramaturge, metteur en scène et membre du bureau national de l'Union marocaine des métiers des arts dramatiques, Omar El Jadli, a fait savoir que l'accès à la protection sociale est devenu un droit

constitutionnel après que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions pour la mise en place d'un régime de protection sociale pour l'ensemble des Marocains sans exception.

Après avoir rappelé que le métier d'artiste revêt une spécificité qui lui est intrinsèque et que de ce fait, ne pourra nullement être comparé à d'autres professions, tout en demeurant l'un des métiers les plus exposés aux dangers, il a relevé que les artistes ont interagi positivement et accueilli favorablement les Hautes instructions Royales dans ce sens.

Dans la foulée, M. El Jadli a mis en avant l'engagement du ministère de tutelle qui s'est inscrit dans ce chantier et a entamé l'élaboration d'un régime de protection sociale qui tient compte de la spécificité du métier d'artiste.

Par la même occasion, il a souligné l'impératif de l'interaction avec ce projet, appelant les artistes et organisations professionnelles à formuler leurs points de vue de manière à l'en-

richir par une série de propositions, à même de permettre, in fine, la reconsidération de tous ceux qui opèrent particulièrement dans les domaines de l'art dramatique, des arts plastiques ou encore de la musique.

M. El Jadli a, de même, relevé que la grande majorité des professionnels de l'art dramatique oeuvrent dans les domaines des arts vivants, à l'instar du théâtre ou encore des arts populaires, dont les recettes émanent carrément des spectacles instantanés et directs et non de ceux enregistrés.

Et de poursuivre que l'interaction des artistes à travers l'ensemble des régions du Royaume et leur mobilisation autour de ce projet sont de nature à permettre l'élaboration d'un document incluant les soucis et les préoccupations des artistes, avec un focus sur la situation de l'art au Maroc, tout en tenant compte des spécificités intrinsèques à chaque région, rappelant que l'art dramatique demeure l'une des branches non organisées et non structurées.

M. El Jadli a relevé que le choix de la cité ocre pour l'organisation de cette rencontre émane du fait que Marrakech a été et demeure une destination de la culture et le berceau de l'art du spectacle théâtral, outre le fait qu'elle dispose de plusieurs sites de tournage, servant de lieux de prédilection pour nombre de réalisateurs et de metteurs en scène internationaux et marocains.

Dans la même lignée, il a fait savoir que la cité ocre compte plus de 30 troupes théâtrales outre un groupe d'artistes jeunes et talentueux, notant que le spectacle et le théâtre à Marrakech jouissent d'un charme assez particulier et que le domaine culturel au niveau de cette ville connaît une effervescence et une dynamique soutenue, en raison de la contribution et de la créativité de ces artistes y compris les jeunes qui présentent un travail remarquable à haute valeur ajoutée dans les différents genres de théâtre : le théâtre de l'enfant, le théâtre amateur ou encore celui professionnel.

## La Fondation du FCMT élit son nouveau bureau exécutif



Le Conseil d'administration de la Fondation du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT) a tenu, récemment, sa session ordinaire du mois de décembre, au cours de laquelle un nouveau bureau exécutif a été élu.

Les organes de la Fondation du FCMT ont été renouvelés, en s'ouvrant à des compétences connues pour leurs parcours riches et singuliers.

Il a été procédé ainsi à l'élection d'Ahmed Mjidou, nouveau directeur exécutif de la Fondation, et Abdelkrim Chiguer, responsable de la catégorie de films documentaires. Selon un communiqué de la Fondation, le Conseil d'administration a également renouvelé sa confiance à Ahmed El Housni, qui a été réélu président de la Fondation du festival, ainsi qu'à Mohamed Bouisséf Rekab, en tant que vice-président de la Fondation, Sara Regragui, di-

rectrice exécutive adjointe, Driss Skaïka, trésorier, Abdelkrim El Ouazzani, directeur artistique, et Abdellatif El Bazi, chargé des partenariats culturels et des publications. Cette réunion, à laquelle ont pris part tous les membres du Conseil, y compris les partenaires locaux, régionaux et nationaux, a été l'occasion d'examiner et d'approuver les rapports moral et financier de la 26<sup>ème</sup> session, qui s'est tenue à distance, du 4 au 10 juin dernier.

A cette occasion, le président de la Fondation du festival, Ahmed El Housni, a présenté le programme initial de la 27<sup>ème</sup> édition du FCMT, qui se tiendra du 11 au 18 mars prochain, notant qu'il est temps de revenir aux anciennes traditions du festival, en retournant en salles de cinéma, non seulement pour voir des films, mais pour partager des émotions positives, et faire face à la pandémie de la Covid-19 et à la vague numérique qu'elle a provoquée.

# Prix Sharjah de la critique des arts plastiques

*Le chercheur marocain Mohamed Zoubairi parmi les lauréats*

Le chercheur marocain Mohamed Zoubairi figure parmi les lauréats du Prix Sharjah de la critique des arts plastiques, a annoncé mercredi la direction de cette 12<sup>ème</sup> édition. Lors de cette compétition culturelle organisée sous le signe "La distance entre arts plastiques et scénographie", M. Zoubairi s'est classé en deuxième place grâce à son oeuvre intitulée "Arts plastiques et scénographie, de l'accompagnement à l'identification".

Le chercheur irakien Kazem Noûr a remporté le premier prix pour son travail «Approches entre scénographie et arts plastiques», tandis que le Tunisien Bourhan Ben Aribia est arrivé troisième pour sa recherche "Relation des arts modernes et contemporains avec la scénographie : forme et concept dans l'expérience de la créativité contextuelle".

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des lauréats, qui s'est déroulée en présence d'une pléiade de critiques arabes, le secrétaire général du Prix de Sharjah de la critique des arts plastiques, Muhammad Ibrahim Al Qasir, a déclaré que le prix a pu assoir depuis son lancement en 2008 une nouvelle ère de la cri-



tique de l'art plastique arabe, notant qu'il a occupé pendant plus de dix ans une place prépondérante dans la promotion du concept visuel, d'une part, et le soutien de la critique arabe de l'autre.

Il a ajouté que le prix vise à soutenir

la recherche liée aux arts visuels et esthétiques dans le monde arabe, à la faveur de son caractère unique incarné par les recherches qu'il présente et la conscience artistique qu'il promeut dans la région.

# Le Prix Roi Fayçal de langue et littérature arabes source d'enthousiasme

Le professeur marocain de rhétorique et de critique littéraire, Mohamed Mechbal, a affirmé que le Prix Roi Fayçal de langue et littérature arabes 2021, qui lui a été décerné mardi à Riyad, constitue pour lui une source d'enthousiasme et de responsabilité.

Ce prix constitue une distinction pour les scientifiques et la science qui demeure extrêmement utile en ce moment, a soutenu le professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan, qui a été primé

aux côtés d'autres lauréats du Prix Roi Fayçal dans ses cinq catégories, au titre des années 2020 et 2021.

Dans une déclaration à la presse, le professeur Mechbal, dont les œuvres sont pour la plupart liées à la langue et à la littérature arabes, a relevé que son intérêt pour la langue et plus particulièrement la rhétorique et la critique vient de sa passion pour la lecture de romans et de poésies dont il réalisait des critiques, expliquant qu'il a, ensuite, développé scientifiquement sa passion en commençant à réaliser des études

critiques proprement dites.

Il a souligné que dans ses œuvres, il s'est basé sur "la nouvelle rhétorique" qui se caractérise, entre autres, par la profondeur, la modernité et l'authenticité, combinant théorie et pratique et reliant la recherche rhétorique aux champs de la littérature, de la langue et de la communication.

Le professeur a été primé pour ses travaux distingués dans les domaines de l'écriture et de la recherche critique et littéraire, pour la publication de plusieurs recherches et études axées sur la rhétorique et la critique dans des revues de renommée, ainsi que pour sa participation dans des forums et conférences nationaux et internationaux.

Le Comité présidé par le prince Khalid Al-Fayçal, conseiller du Serviteur des deux Lieux Saints, gouverneur de la région de La Mecque avait dévoilé en février dernier les noms des lauréats du prix pour l'année 2021 dans ses cinq catégories, dont le Prix Roi Fayçal de langue et littérature arabes axé sur le thème "La nouvelle rhétorique", décerné cette année au professeur Mechbal.

A cette occasion, un court métrage a été projeté sur Mohamed Mechbal, qui a souligné que la rhétorique est "la connaissance d'un ensemble de techniques que nous utilisons dans notre langage quand on cherche à nous influencer les uns les autres", ajoutant que dans ce domaine, le travail porte sur des textes religieux, politiques, sociaux et littéraires, entre autres.



## Bouillon de culture

### Littérature

"En compagnie de feu Abdelhadi Boutaleb à l'occasion de la commémoration du 12<sup>ème</sup> anniversaire de son décès (des pensées, des opinions et des propositions)" est l'intitulé d'un ouvrage paru récemment à l'initiative de la Fondation Abdelhadi Boutaleb.

Ce livre de 93 pages (petit format) comprend "une série d'articles dans lesquels le disparu livre des réflexions sur des sujets ayant trait aux domaines politique, social et culturel", lit-on dans la préface.

Les sujets portent tout précisément sur l'action diplomatique, la question de l'intégrité territoriale, la femme, les droits de l'Homme et sur d'autres questions concernant le monde arabo-islamique.

Au total, le livre réédite onze articles signés par feu Abdelhadi Boutaleb, entre autres, "Abdelhadi Boutaleb et l'action diplomatique", "Le Sahara marocain et les derniers développements", "Abdelhadi Boutaleb et la réforme de l'enseignement" ou encore "En marge du débat sur le nouveau modèle de développement : Abdelhadi Boutaleb et la dimension culturelle dans le plan de développement". Des articles illustrés par des photographies renseignant sur différentes périodes dans la vie de l'auteur.

L'anniversaire de la disparition de cet académicien, penseur, homme politique et diplomate, une des figures majeures dans l'histoire contemporaine du Maroc, est commémoré le 16 décembre de chaque année.

Lauréat de l'Université Al Qaraouine, feu Abdelhadi Boutaleb a enseigné au collège Royal. Il a aussi occupé le poste de ministre du Travail et des Affaires sociales lors du premier gouvernement au lendemain de l'indépendance du Royaume.

### Photographie

La photographe franco-suisse Sabine Weiss, grande représentante de l'école française humaniste, est décédée mardi à son domicile à Paris à l'âge de 97 ans, rapportent les médias locaux citant sa famille et son équipe.

Née en Suisse en 1924 et naturalisée française en 1995, Sabine Weiss résidait à Paris où elle avait installé son atelier boulevard Murat depuis 1949.

Dernière représentante du courant de la photographie humaniste français, l'artiste a gagné sa vie comme photographe de mode et de publicité. Mais c'est pour son travail personnel en noir et blanc, poétique et empathique, réalisé dans la rue, à Paris surtout, que Sabine Weiss est connue.

Elle l'est pourtant moins que Robert Doisneau, Willy Ronis ou d'autres figures de la photographie humaniste, un courant qui s'intéressait à la condition, au quotidien des hommes et des femmes, portant sur eux un regard empathique et bienveillant.

Pionnière de la photo d'après-guerre, Sabine Weiss était également connue pour ses photos de mode parues dans Vogue.

Lauréate du Prix Women in Motion in 2020 de la photographie, remis officiellement à Arles en 2021, elle a fait l'objet de quelque 160 expositions à travers le monde.

Sabine Weiss a décidé de léguer au Musée de l'Elysée à Lausanne (Suisse), son fonds d'archives, soit 200.000 négatifs, 7.000 planches contact, 2.700 vintage, 2.000 tirages modernes et 2.000 diapositives.

«MARALBA» SARL  
SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL DE CENT  
MILLE DIRHAMS  
(100.000,00 DHS)  
SIÈGE SOCIAL :  
BOULEVARD  
AL HOULOUA N°1  
AL QODS Oujda.  
DISSOLUTION  
ANTICIPÉE

Au terme du PV de l'AGE en date du 08/12/2021, de la société «MARALBA» SARL inscrite au registre de commerce à Oujda, sous le N° 23561, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société, vu que la société n'a exercé aucune activité.

- La nomination de Monsieur BEKKHOUCHE MOHAMED liquidateur pour la société.

- Le siège de liquidation est fixé à Boulevard AL Houloua N°1 AL QODS Oujda.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 29/12/2021 sous le N° 4491.

N° 11 434/PA

MODIFICATION  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 03/11/2021 de INGÉFIRE SARL, il a été décidé :

\*- Transférer le siège social de la dite société du CASABLANCA, GROUPE AT-

TAKADOUH GH2 17  
2EME ETG SIDI BER-  
NOUSSI à la nouvelle  
adresse : CASABLANCA,  
EL QODS LOT ESSAADA  
RUE 3 NUMERO 29 1ER  
ETAGE SIDI BERNOUSSI.

\*- Augmentation du capital social qui était actuellement CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00dhs) d'une somme de NEUF CENT MILLE DIRHAMS (900 000,00 dhs) pour le porter ainsi à UN MILLION DE DIRHAMS (1 000 000,00 dhs) par la création et l'émission de 9000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

\*- Nouvelle répartition du capital comme suit

- Mr: IDOUFKIR ABDELMAJID : 3340 Parts soit 334 000,00 DHS

- Mr: ZAID MOHAMED : 3330 Parts soit 333 000,00 DHS

- Mr: BEN M'BAREK DRISS : 3330 Parts soit 333 000,00 DHS  
TOTAL : 10 000 Parts  
Soit 1 000 000,00 DHS

\*- Nomination de Mr ZAID MOHAMED et Mr BEN M'BAREK DRISS comme Nouveaux Cogérants pour une durée indéterminée

\*- que la société sera engagée par la signature de Mr IDOUFKIR ABDELMAJID; ZAID MOHAMED ET Mr BEN M'BAREK DRISS.

\*- Mise à jour des statuts II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de com-

merce de CASABLANCA le 27/12/2021 sous le numéro 806039.

N° 11 435/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
COMMUNE DCHEIRA  
EL JIHADIA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION  
D'EQUIPEMENT  
SERVICE MARCHES  
OBJET : AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° 01-02/2022

Réservés aux petites  
moyen

Entreprisesnationale,  
les coopératives ou les  
unions de coopératives et  
les auto-entrepreneurs,.)  
MARCHE

RECONDUCTIBLE  
POUR 3 ANS

Le 25 janvier 2022 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet:

• Appel d'offre n° 01/2022: ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SPORTIVES : (GAZON SYNTHETIQUE DES TERRAINS DE PROXIMITES) COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA- PREFECTURE

INEZGANE AIT MEL-  
LOUL(Réservés aux petites  
moyen Entreprises les coo-  
pératives ou les unions de  
coopératives et les auto-  
entrepreneurs,.)

• Appel d'offre n° 02/2022: TRAVAUX D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SPORTIVES AU STADE AHMED FANNA, COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.(Réservés aux petites moyen Entreprises les coopératives ou les unions de coopératives et les auto-entrepreneurs,.)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Cautionnement provisoire - Appel d'offre n° 01/2022 est fixé à la somme de 5 000,00 dhs(Cinq mille Dirhams).

- Appel d'offre n° 02/2022 est fixé à la somme de 5 000,00 dhs(Cinq mille Dirhams).

Estimation du coût des prestations

- Appel d'offre n° 01/2022 est fixé à la somme de 340 020,00dhs (Trois cent quarante milleet vingt dirhams TTC)

- Appel d'offre n° 02/2022 est fixé à la somme de 300

000,00dhs (Trois cent mille dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) tel qu'il a été modifié et complété relatif aux marchés publics.

La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la

Commune de Dcheira El Jihadia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 11 436/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Casablanca Settat  
Province de Settat  
Cercle de El Borouj  
Caidat Lakrakra Ouled Ameur  
Commune d'Ouled Ameur

AVIS DE DEPOT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune d'Ouled Ameur, d'un projet du plan d'aménagement du centre communal d'Ouled Ameur(plan et règlement N° AUS/ 02/2021).

Pendant un délai d'un mois à compter du 03 janvier 2022 au 1er février 2022, le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public au siège communal, pendant l'horaire administratif officiel.

N° 11 238/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PMRC/20/2021  
CONCEPTION ET PRODUCTION DES SPOTS PROMOTIONNELS  
POUR LE COMPTE DU GROUPE AL OMRANE

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 25 Janvier 2022 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Bounoq, Mail Central - Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est prévue à **7.500 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **499.800,00 DH TTC (Quatre Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises)**.

Les concurrents peuvent :

· Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,

· Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

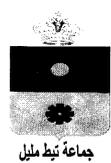
· Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°11 432/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MADIOUNA  
COMMUNE DE TIT MELLIL  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE  
ET MARCHES PUBLICS  
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.  
BUREAU DES MARCHES PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 04/2022

Le **26/ 01 /2022 à 11 H 00 Minute**, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET REPROFILAGE DES VOIES : QUARTIER BADR ET QUARTIER ZIN ESSALAM A LA COMMUNE DETIT MELLIL**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(100 000,00) CENT MILLE DHS**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(3 526 620,00) TROIS MILLION CINQ CENT VINGT SIX MILLE SIX CENT VINGT DIRHAMS**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

❖ -1 soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

❖ 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..

❖ 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité

❖ 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

❖ Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE
<b>B</b>	<b>B6</b>	<b>3</b>

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°11 433/PA

SMOOTH LIQUIDS  
Société à responsabilité  
limitée à Associé Unique  
Au capital de 100.000.00

Dirhams  
Siège social: N° 65 LOTISSEMENT AL ANSARI DAR BOUAZZA NOUACEUR - CASABLANCA R.C. : 455867  
AVIS DE MODIFICATION  
Suivant Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1- TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL :  
L'associé unique décide le transfert du siège social de l'adresse actuelle N° 65 LOTISSEMENT AL ANSARI DAR BOUAZZA NOUACEUR - CASABLANCA vers la nouvelle adresse : 1 BD LAGHOTA SIDI MOUMEN RESIDENCE ALYASAMINE MAGASIN N° B021 CASABLANCA.  
2- Mise à jour des statuts  
Suite au transfert de siège l'associé unique décide la mise à jour des statuts  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/12/2021 sous le numéro 806302

N° 11 438/PA

SETUP CONSTRUCTION SARLAU

Société à responsabilité  
limitée à Associé Unique  
Au capital de 100.000.00

Dirhams  
Siège social: 26 AV MERS SULTAN ETAGE 1 APPT 03 CASABLANCA R.C. : 520349

AVIS DE MODIFICATION  
Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/12/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL :  
MR LAHCEN DAKOUN associé unique de la société SETUP CONSTRUCTION, décide d'augmenter le capital social pour le porter à CINQ CENT MILLE (500.000) dirhams par apport en numéraire, d'une somme de 400.000 dirhams correspondant à 4000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune libérées du quart.  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CA-

SABLANCA le 28/12/2021 sous le numéro 806277

N° 11 439/PA

REA AMENAGEMENT SARLAU

Société à responsabilité  
limitée à Associé Unique  
Au capital de 100.000.00

Dirhams  
Siège social: 26 AV MERS SULTAN ETAGE 1 APPT 03 CASABLANCA R.C. : 520351

AVIS DE MODIFICATION  
Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/12/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL :  
MR YASSINE OUHAMMOU associé unique de la société REA AMENAGEMENT, décide d'augmenter le capital social pour le porter à CINQ CENT MILLE (500.000) dirhams par apport en numéraire, d'une somme de 400.000 dirhams correspondant à 4000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune libérées du quart.  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 28/12/2021 sous le numéro 806278

N° 11 440/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement liquide de la ville de DAKHLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 87/DR8/C/2021 à Lot unique

Séance publique  
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement liquide de la ville de DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des

prestations s'élève à 996.120,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

o Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

o Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

o Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 26/01/2022 à partir de 10Hau siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent

appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma); [hrgia@onee.ma](mailto:hrgia@onee.ma)  
Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 441/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Mise à niveau de la conduite DN 800/700 en BP à la ville de Dakhla

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 88/DR8/C/2021 à Lot unique

Séance publique  
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Mise à niveau de la conduite DN 800/700 en BP à la ville de Dakhla.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.500.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

o Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

o Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif,

Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

o Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 09/02/2022 à partir de 10Hau siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma); [moelidrisi@onee.ma](mailto:moelidrisi@onee.ma)

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 442/PC

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE  
BRANCHE EAU

Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offres ci-après :

AO 74DR8/C/2021	Acquisition des produits de traitement pour la STEP de DAKHLA.
-----------------	--

L'ouverture publique des plis aura lieu le 31/01/2022, (au lieu de 14/01/2022) à partir de 10 h, à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

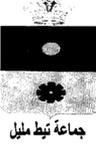
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

N°11 443/PC



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MADIOUNA  
COMMUNE DE TIT MELLIL

division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics  
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.  
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



**AVIS Modificatif**

le président de la Commune de Tit Mellil, porte à la connaissance des concurrents que appel d'offres sur offres de prix N° 03/2022 pour : **ACHAT DE FOURNITURES ELECTRIQUES A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique** , paru au journal libération du 25-26/12/2021 est modifié au niveau de L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage comme suit :

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **(269 700,00 ) DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIRHAMS**

**Le reste sans changement**

N°11 437/PA

KONIPA  
RC: 333143

I. Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 Décembre 2021, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « KONIPA-SARL » au capital de 400.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, 109 RUE CAPITAINE THIRIAT AIN BORJA HAY MOHAMADI CASABLANCA, décident :

- Augmentation du capital social par incorporation de 800.000,00 Dhs Soit (Huit Cent Mille dirhams) du compte courant d'associé créateur Pour le porter de 400.000,00 DHS à 1.200.000,00 DHS.

- Modification corrélative des articles 6 & 7 des statuts ;  
- Mise à jour des statuts ;  
- Pouvoirs à donner

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/12/2021 sous le numéro 806440.

N° 11 445/PA

FIMEP SARL

Le procès verbal de l'AGE en date du 16/11/2021 de la société « FIMEP SARL » sise à Casablanca, 385 AVENUE AMBASSADEUR BEN AICHA ROCHES NOIRES a décidé :

- D'augmenter le capital social d'un montant de 900 000,00 dhs afin de le porter de 100 000,00 à 1.000.000,00 dhs par création de 900 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune par compensation avec les dettes liquides exigibles que les associés détiennent à l'encontre de la société.

- Mise à jour des statuts  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 29/12/2021 sous le numéro 806402.

N° 11 446/PA

CABINET  
AL ISTICHARYA  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/11/2021, il a été établi les statuts d'une société à SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : " INNOVA IMMO " S.A.R.L.  
Siège Social : N°22 RUE JBEL MOUSSA APPT N°12 RABAT

Associés :  
-MR. BELGADI BRAHIM, apporteur en numéraire 50000.00 DHS soit 500parts Sociales.

-MR.JAGHAR ABDELILAH, apporteur en numéraire 50000.00 DHS soit 500parts Sociales.

Objet :  
• PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. BELGADI BRAHIM et Mr. JAGHAR ABDELILAH  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de COMMERCE RABAT sous le N°121019 RCN° 156931.

N° 11 447/PA

SOCIETE PETROLEC CONSULTING SARL AU  
Suivant la décision des associés en date du 13/12/2021, l'A.G.E a décidé ce qui suit :  
1/ Changement de la dénomination sociale de la société PETROLEC CONSULTING SARL AU à la société FANATECH SARL AU

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca Le 29/12/2021 sous n° 806455.

N° 11 448/PA

STE ACOMETEC SARL AU  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 08/12/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE ACOMETEC » SARL AU, Objet : TRAVAUX ELECTRIQUE INDUSTRIELLE, SIEGE SOCIAL: 96 BD D'ANFA ETG 9 APPT 91 RES LE PRINTEMPS - CASABLANCA -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , MR ABDELALAH LAAOUD à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr ABDELALAH LAAOUD .

- Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 29/12/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 527337 et n° de dépôt 806385.

N° 11 449/PA

STE QUICKSPACE SARL AU  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/12/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE QUICKSPACE » SARL AU, Objet : NEGOCE EN GENERAL/IMPORTATION EXPORT, SIEGE SOCIAL: 96 BD D'ANFA ETG 9 APPT 91 RES LE PRINTEMPS - CASABLANCA -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mr ALAA SAID SELIM ZAHARAN à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr ALAA SAID SELIM ZAHARAN.

- Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 29/12/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 527351 et n° de dépôt 806387.

N° 11 450/PA

STE PROMAFRIQUE INDUSTRIES SARL AU  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/11/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE PROMAFRIQUE INDUSTRIES » SARL AU, Objet : NEGOCE EN GENERAL/IMPORTATION EXPORTORINETTE INDUSTRIELLE/INTRUMENTATION, SIEGE SOCIAL: N°61 RUE DE LA PARTICIPATION ,IER ETG N°3 ROCHER NOIR - CASABLANCA -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la

somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mr MOHAMED AMINE HASSANI à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr MOHAMED AMINE HASSANI.

- Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 29/12/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 527347 et n° de dépôt 806386.

N° 11 451/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
DIRECTION REGIONALE DE SANTE DRAA-TAFILALET  
DELEGATION  
PROVINCIALE MIDELT  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° : 05 /2021/DPS M

Le 27/01/2022 à 11 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la DPS Midelt l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :Etudes architecturales et suivi des travaux pour la Construction de la pharmacie provinciale à la DPS Midelt province de Midelt  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPS Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux a réaliser est de : 1 410 000.00dhsHT (un million quatre cent dix mille 00 cts dirhams hors taxe)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décretdu N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés DPS Midelt ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de consultation architecturale.

N° 11 452/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
DIRECTION REGIONALE DE SANTE DRAA-TAFILALET  
DELEGATION  
PROVINCIALE MIDELT  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° : 06 /2021/DPS M  
Le 27/01/2022à 12 heures

il sera procédé, dans la salle de réunion de la DPS Midelt l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :Etudes architecturales et suivi des travaux pour la construction d'un centre de référence de la santé reproductive (CRSR)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPS Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux a réaliser est de :1 450 000.00 HT (Un million quatre cent cinquante mille 00 Cts Dirhams Hors taxe)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décretdu N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés DPS Midelt ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N° 11 453/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
CHUCHAOUA  
CERCLE  
DE CHICHAOUA  
CAIDAT SAIDATE  
COMMUNE SAIDATE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/2021

Le 24/01/2022 à 11H 00 du matin il sera procédé au bureau Mr. Le président du conseil communal DE SAIDATE, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres pour affermage de souk hebdomadaire cis au douar GhdirBnan commune Saïdate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

• Le souk communal  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000.00dhs (Deux mille dirhams).

Le montant estimatif de l'affermage est :4800,00dhs (quatre mille huit cent dhs) ANNUEL.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20

Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de régisseur en recette de la commune saïdate .

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 du règlement de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 14-20 du 04/09/2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de laConsultation.

N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente

N° 11 454/PA

CONSTITUTION  
SOCIETE «AUTO  
ESPACE 93» SARL

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 12/11/2021, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limité dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «AUTO ESPACE 93» SARL.

Objet: Location de Voiture Sans Chauffeur.

Siège Social: Angle Rte Tafoughalt Rue 07 N° 20 Hay Nakhla El Aioun.

Durée: 99 ans.  
Capital social: Cinq Cent Mille Dirhams (500.000.00dhs).

Les Associés: AMRANI Sabah C.I.N N°F589391 propriétaire de 25000 parts sociale; EL AMRAOUI Yahya C.I.N N°FA144220 propriétaire de 25000 parts sociale.

Gérance: KASMI Fouzia C.I.N N°FC56102.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 29/12/2021 sous N°499, R.C.N° 1431.

N° 11 455/PA

Association Gafait pour la Culture

et le Développement Zaouia haut- commune rurale de Guefait- province de Jerada  
Avis d'appel d'offres ouvert N°: 01 /2021

Le Lundi 24 Janvier 2022, à 11 heures, il sera procédé, dans les locaux de la Fromagerie de Guefait - Douar Zaouia Haut-

Commune de Guefait à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix:

Marché unique à pour objet: «EQUIPEMENT D'UNE UNITE PILOTE D'ELEVAGE DES VACHES LAITIÈRES ET PRODUCTION DU LAIT»

Dans le cadre de: LA CONVENTION DE PARTENARIAT N° 12-T/2018 ENTRE LA PROVINCE DE JERADA (INDH) ET L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES JERADA ET LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE JERADA ET L'ASSOCIATION GUEFAIT POUR LA CULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RELATIVE A «DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DU LAIT A LA COMMUNE GUEFAIT- PROVINCE DE JERADA».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'association Gafait pour la culture et le développement.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme Huit Mille Dirhams (8.000,00dh).

L'estimation des couts des prestations: deux cent dix mille (210.000,00) dhs.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de l'Association Gafait pour la Culture et le Développement Zaouia haut- commune rurale de Guefait- province de Jerada.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'association.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de l'association Gafait pour la culture et le développement, avant le Vendredi21 Janvier 2022à 10 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 11 456/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province de Nador

Secrétariat Général

Division Urbanisme et Environnement

Résumé d'arrêté

Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 37 en date du 28 Décembre2021, il sera procédé au siège de la Commune de Bni Sidel Louta, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 17 Janvier 2022, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'implantation d'une Station-service Multiservices à la commune de Bni Sidel Louta pour le compte de la Société COSTAMEL.

Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune de Bni Sidel Louta indiquée ci-dessus.

N° 11 457/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°06/2021/DREFLCD-TA  
Le 25/01/2022 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres sur offres de prix, pour la fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au profit de la DREFLCD de Tadla Azilal à Béni Mellal.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés et comptabilité à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal sise au quartier Belle vue à Béni Mellal Tél : 05-23-42-00-65 Fax : 05-23-42-00-83. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quarante cinq mille dirhams (45 000,00 Dh).  
L'estimation des coûts des fournitures est fixée comme suit :  
• Maximum : Un million cinq cent quatre vingt six mille deux cent dirhams (1 586 200,00 Dh).  
• Minimum : Un million quatre vingt un mille cinq cent dirhams (1 081 500,00 Dh).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés pu-

blics. Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;  
• Soit les déposer contre récépissé dans le bureau e des marchés et comptabilité la Direction Régionale des Eaux et forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal ;  
• Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les envoyer par voie électronique à partir du portail de marches publiques de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Un échantillon des types de conteneurs (Portoir et sachet) conformes au modèle décrit au C.P5 exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés et comptabilité à la Direction Régionale

des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal au plus tard le 24/01/2022 à seize heures (16h00).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.  
NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
N° 11 458/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 44/2021 du 31/12/2021 à 10h00

Concernant :  
**Travaux de renforcement de la RR 104 du PK 72+600 au PK 91+000 sur 18.4 Kms dans la province de Tiznit.**  
Le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°44/2021 publié au journal LIBERATION N°9486 du 09/12/2021.

- La date d'ouverture des plis a été reportée à la date du 20/01/2022 à 10h00.
- L'avis d'appel d'offres a été modifié comme suit :
  - L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **15 876 864,00 Dirhams (Quinze millions huit cent soixante-seize mille huit cent soixante-quatre Dirhams et 00 cts).**

Au lieu de :

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **16 102 656,00 Dh (Seize millions cent deux mille six cent cinquante-six Dirhams, 00 Cts).**

**Le reste de l'avis est sans changement**

3. Le dossier d'appel d'offres a été modifié.

N°11 459/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°26/2021/DPETLE SETTAT**

LE 26 JANVIER 2022 À 10 HEURES, IL SERA PROCÉDÉ DANS LES BUREAUX DE MONSIEUR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU, N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT À L'OUVERTURE DES PLS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX POUR

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et renforcement de la RP 3622 du PK 5+000 au PK 19+100 (Province de Settat)**

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ AU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE SETTAT, IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXÉ À : CINQ MILLE DIRHAMS (5.000,00DH\$).

L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS ÉTABLIE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST FIXÉE À LA SOMME DE : TROIS CENT TRENTE NEUF MILLE TROIS CENT SIX DIRHAMS TTC (339 306,00DH\$).

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N° 2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSÉ LEURS PLS DANS BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT.
- SOIT LES DÉPOSER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ;
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION, À SAVOIR :

LES CONCURRENTS INSTALLÉS AU MAROC DOIVENT FOURNIR COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION DANS LE SECTEUR, ET QUALIFICATION SUIVANTS :

ACTIVITÉ	QUALIFICATION	CATÉGORIE
CQ	CQ3	2

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION

N°11 460/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°28 /2021/DPETLE SETTAT**

LE 27 JANVIER 2022 À 10 HEURES, IL SERA PROCÉDÉ DANS LES BUREAUX DE MONSIEUR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU, N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT À L'OUVERTURE DES PLS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX POUR

**RÉALISATION DES ESSAIS DE CONTRÔLE ET SUIVI DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DES ROUTES SUIVANTES: -RP 3617 DU PK 30+500 AU PK 36+000 ; - RNC DU PK 0+000 AU PK 2+200 (PROVINCE DE SETTAT)**

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ AU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE SETTAT, IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXÉ À : CINQ MILLE DIRHAMS (5.000,00 DH\$).

L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS ÉTABLIE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST FIXÉE À LA SOMME DE : CENT DIX HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS TTC (118 560,00 DH\$).

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N° 2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSÉ LEURS PLS DANS BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT.
- SOIT LES DÉPOSER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ;
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION, À SAVOIR :

LES CONCURRENTS INSTALLÉS AU MAROC DOIVENT FOURNIR COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION DANS LE SECTEUR, ET QUALIFICATION SUIVANTS :

ACTIVITÉ	QUALIFICATION	CATÉGORIE
CQ	CQ3 ET CQ7	3

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION

N°11 462/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°27/2021/DPETLE SETTAT**

LE 26 JANVIER 2022 À 11 HEURE, IL SERA PROCÉDÉ DANS LES BUREAUX DE MONSIEUR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU, N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT À L'OUVERTURE DES PLS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX POUR

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et renforcement de la RP 3626 DU PK 32+000 AU PK 37+500 (Province de Settat)**

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ AU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE SETTAT, IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXÉ À : TROIS MILLE DIRHAMS (3.000,00DH\$).

L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS ÉTABLIE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST FIXÉE À LA SOMME DE : DEUX CENT DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS TTC (202 896,00 DH\$).

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N° 2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

**LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSÉ LEURS PLS DANS BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU N° 2 ANGLE Bd MED V ET Bd LALLA AICHA À SETTAT.
- SOIT LES DÉPOSER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ;
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION, À SAVOIR :

LES CONCURRENTS INSTALLÉS AU MAROC DOIVENT FOURNIR COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION DANS LE SECTEUR, ET QUALIFICATION SUIVANTS :

ACTIVITÉ	QUALIFICATION	CATÉGORIE
CQ	CQ3	3

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION

N°11 461/PA

SYNERGY TRAINING  
CENTER SARL  
AU CAPITAL DE 100  
000,00 DHS SIEGE  
SOCIAL :RUE SOUMAYA  
RESIDENCE  
SHEHRAZADE 3 ETG 5  
N°22 PALEMIER  
CASABLANCA  
RC N° 382349

I-Par décision en date du 20/11/2021 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/11/2021 et sa mise en liquidation amiable. Mr EL HASNAOUI Abderrahim a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé à RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 ETG 5 N°22 PALEMIER-CASABLANCA.  
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 29/12/2021 sous le N° 45525.

N° 11 463/PA

ARSA NEGOCE-SARL  
AU

Résidence Al Assil  
Imm.54 Apt N°13  
Ain Sebaa - Casablanca  
Par délibération extraordinaire en date du 08 Décembre 2021, L'associée unique de la société dénommée " ARSA NEGOCE "SARL AU, au capital de 100.000,00 DH divisé en Mille (1000) parts de Cent (100) DHS chacune, ayant son siège à Casablanca Résidence Al Assil Imm.54 Apt N°13 Ain Sebaa, immatriculée au registre de commerce sous numéro 304047, a décidé ce qui suit :

- Liquidation Totale de la société
- Pouvoirs à donner au liquidateur
- Approbation du bilan et comptes de liquidation
- Siège de liquidation

1) - L'assemblée générale, prononce la clôture définitive des opérations de liquidation et donne à Mme ARBA LOUBNA, liquidateur, tous pouvoirs à l'effet de procéder à toutes les formalités consécutives à la liquidation de la société et en particulier à la radiation définitive de cette dernière du registre du commerce.

2) L'assemblée générale approuve le bilan et des comptes de liquidation arrêtés au 08 Décembre 2021 tel qu'ils lui a été présentée et donne au liquidateur quitus de son mandat jusqu'à cette date.

3) - Siège de Liquidation: Résidence Al Assil Imm.54 Apt N°13 Ain Sebaa - Casablanca.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n° 806597..le 30/12/2021  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance.

N° 11 464/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL

DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°  
02/FDR/2022

Le 25 / 01 / 2022 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DORTOIRS AU COLLEGE KADISSIA A LA COMMUNE CHOUGRANE /PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille dirhams (1000,00 dhs).  
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quarante-huit mille Dirhams TTC (48 000 ,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 11 465/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL

DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/FDR/2022

Le 25 / 01 / 2022 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DORTOIRS AU COLLEGE KADISSIA A LA COMMUNE CHOUGRANE /PROVINCE DE

KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille dirhams (1000,00 dhs).

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trente-huit mille huit cent vingt Dirhams TTC (38 820,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant :  
-- Pour les concurrents installés au Maroc :  
- Activité : contrôle de qualité

- Qualifications demandées sont : CQ1 (Contrôle des travaux bâtiments courants) et CQ9 (Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments)

- Catégorie : 3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 11 466/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°04 / FDR / 2022

Le 26 / 01 / 2022 à 10

heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DORTOIRS AU COLLEGE KADISSIA A LA COMMUNE CHOUGRANE PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à CENT MILLE DIRHAMS (100 000,00DH)

-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois million huit cent dix mille neuf cent dirhams toutes taxes comprises (3 810 900,00dhs TTC)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :

- Classe minimum : 4  
- Qualifications exigées : A.2

-- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation,

le nom et la qualité du signataire.

N° 11 467/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°05 / FDR / 2022

Le 27 / 01 / 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 3508 ET LA RP 3523 VIA SIDI MOHAMMED LEBSIR A LA COMMUNE MAADNA / PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à CENT VINGT MILLE DIRHAMS (120 000,00DH)

-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre million cent quatorze mille cinq cent quinze dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises (4 114 515,60dhs TTC)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant :

- Secteur : B  
- Classe minimum : 3  
- Qualifications exigées : B1 -B3 -B5

-- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation,

lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 11 468/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 / FDR / 2022

Le 27/01/2022 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES POUR LE CENTRE DE SANTE RURAL OULED FENANANE RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH)

-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

Cent Sixante Dix Huit Mille Deux Cent Dirhams TTC (178 200,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés /DBM /SG /Province De Khouribga ;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 11 469/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET  
SERVICE BUDGET, COMPTABILITES ET MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

SEANCE PUBLIQUE N°:19-2021

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautio Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
19/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation du domaine public pour installer des panneaux publicitaires à la Ville de Guelmim	192 000,00	24/01 /2022 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 256 000,00 par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°11 470/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 35/2021**

Le 17/02/2022 à 10 :00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de réhabilitation des ponts métalliques situés au PK 21+400 et PK 21+800 de la RP7320 dans la province de midelt».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (17 000,00 DH) Dix-sept mille Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**1 027 800.00dhs ( Un million vingt sept mille huit cent dirhams, 00 Cts).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
D	4	D6, D8

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°11 473/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DARAA TAFILALET  
PROVINCE DE TINGHIR  
CERCLE D'ALNIF  
CAIDAT D'ALNIF  
COMMUNE TERRITORIAL D'ALNIF  
N° .....686...../CA/2021

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DES PRIX N° 06/CA/2021**

Le Mardi 25 Janvier 2022 à 10heures, il sera procéder en séance publique dans la salle de réunion de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 06/CA/2021 relatif aux Travaux d'Équipement des points d'eau par l'énergie solaire, aux différents douars relevant à la commune d'Alnif, province de Tinghir.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50 000,00 Dhs (Cinquante Mille Dirhams)
- ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.538.646,00DH (Un Million Cinq Cent Trente Huit Mille Six Cent Quarante Six Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au près du bureau de service des marchés de la commune d'Alnif, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postal aux concurrents qui le demandent application de l'article 27 ;29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leurs gestion et leur contrôle .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrête du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Secteur	Qualification	classification
<b>9. MATERIEL DE POMPAGE POUR L'IRRIGATION</b>	<b>9.1</b>	<b>3</b>

N°11 471/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DARAA TAFILALET  
PROVINCE DE TINGHIR  
CERCLE D'ALNIF  
CAIDAT D'ALNIF  
COMMUNE TERRITORIAL D'ALNIF  
N° .....683...../CA/2021

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DES PRIX N° :07/CA/2021**

Le Mardi 01 Février 2022 à 10heures, il sera procéder en séance publique dans la salle de réunion de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 07/CA/2021 relatif aux Travaux de construction des murs de clôture pour les écoles primaires aux douars : Ait Hammou, Tabourigte, Wihlane, Tagalgoulte, Azekour, Tamarghoute et Tanoute Noumardoul, a la commune territoriale d'Alnif, province de Tinghir.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :25 000,00 Dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams)
- ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 970.380,00DH (Neuf Cent Soixante Dix Mille Trois Cent Quatre Vingt Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au près du bureau de service des marchés de la commune d'Alnif, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postal aux concurrents qui le demandent application de l'article 27 ;29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leurs gestion et leur contrôle .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrête du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification suivant est exigée :

Secteur	Qualification	classification
<b>A : CONSTRUCTION</b>	<b>A2</b>	<b>5</b>

N°11 472/PA

Fiduciaire ZAHIR  
Société à Responsabilité  
Limitée à Associé Unique  
Au capital de  
100 000,00 DHS  
Siège social : Rue IBN  
AICHA Imm. Paris 3ème  
étage Bureau N° 11 Guéliz  
Marrakech.

Télé / Fax : 05 24 43 41 06  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte S.S.P.  
enregistré à Marrakech le  
25/11/2021, il a été consti-  
tué une société SARL AU  
ayant les caractéristiques  
suivantes :

- 1) Dénomination : ITRANE BOUST
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social : N° 345, AL MASSAR ROUTE DE SAFI-MARRAKECH
- 4) Objet : Tenant un magasin alimentation générale en détail
- 5) Gérance : M. BOUST MOHAMED est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
- 6) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 28/12/2021 sous le N° 14838 RC N° 121543.

N° 11 475/PA

«ALMINA TRAVAUX»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
A ASSOCIE UNIQUE  
CAPITAL SOCIAL:  
100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: N°225  
SAADA, EL ALIA -  
MOHAMMEDIA  
Dissolution anticipée  
Suivant le procès-verbal de  
l'assemblée générale extra-  
ordinaire du 09/12/2021 de  
la société « ALMINA TRA-  
VAUX » SARLAU, il a été  
décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société ;
  - Nomination de M. Ahmed BOUIZGAR comme liquidateur de la société ;
  - Fixation du siège de liquidation à : N°225 SAADA, EL ALIA MOHAMMEDIA
- Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 27/12/2021 sous N° : 2708, RC N° : 17271.

N° 11 476/PA

«OUVRAGES  
ET METIERS DE  
CONSTRUCTION»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
A ASSOCIE UNIQUE  
CAPITAL SOCIAL:  
100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: BOULE-  
VARD MOHAMMED VI  
RESIDENCE SEMLAL - FB  
16 3EME ETAGEN°12  
EL MASSIRA -  
MOHAMMEDIA  
Cession des parts sociales  
Suivant le procès-verbal de  
l'assemblée générale extra-  
ordinaire du 13/12/2021 de  
la société «OUVRAGES ET  
METIERS DE CONSTRUCTION»  
SARL AU, il a été  
décidé ce qui suit :

- Cession de 1000 parts sociales de la société « OUVRAGES ET METIERS DE CONSTRUCTION » SARL AU effectuée par Mme. Sara CHARNOUBI au profit de M. Mohamed CHARNOUBI ;
- Démission de la gérant-

te Mme. Sara CHARNOUBI:  
- Nomination de M. Mohamed CHARNOUBI comme un nouveau gérant de la société, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 27/12/2021 sous N° : 2706, RC N° : 22691.

N° 11 477/PA

STE "FIDMAG -  
CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue  
10, N° 60-1er  
Casablanca  
(0522) 70.80.46 /  
(0522) 71.82.99  
NOURELEC ENERGY  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/11/2021 enregistré le 17/12/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société «NOURELEC ENERGY» S.A.R.L.

- Objet : Entrepreneur D'installation Electrique
- Construction Et Installation Des Réseaux Electriques
- La Commercialisation des produits, équipements, solutions et services en électromécaniques, hydromécanique, électricité, électronique, informatique, régularisation, et automatisme.

- La Prestation de tous services.
- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH ) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
- Mr KADI MOURAD 350 Parts

- Mme ER-ROUINI KENZA 350 Parts
- Mme SELLAM FATIMA 300 Parts

- Gérance : administrée et gérée par Mme SELLAM FATIMA, gérante Unique.
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 27/12/2021 Sous N° 806062 Immatriculé au RC N° 527.063 / Casablanca. 13/07/2009
- POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 11 478/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU, MINISTERE  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE  
Direction des Systèmes  
d'Information et de la  
Communication  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 13/2021-DSIC

Le Jeudi 27 Janvier 2022 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement et de l'Eau et Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Maintenance des Equipements de Transmission des données  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement et de l'Eau et Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à :  
- (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante-trois mille six cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (453 600,00 DH TTC);  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31,34 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, et du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, et du Ministère du Transport et de la Logistique Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 11 479/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
Direction Régionale des  
Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat-Salé-Zemmour-  
Zaër  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre  
la Désertification  
de Khemisset  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OU-  
VERTIN°01/2022/  
DPEFLCD/Kht

- SEANCE PUBLIQUE -  
Le 31/Janvier 2022 à 10heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaer ses Avenue Khalid Ibn Walid Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert de prix concernant la fourniture deplants forestiers (Plants issus de semis et plants haute tiges) individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés, à livrer au niveau de la pépinière forestière de Sidi Amra, relevant de la DPEFLCD de Rabat(lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau de la comptabilité à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquantemille dirhams (50000,00Dhs).  
L'estimation des coûtsdes prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :sixcents mille dirhams (600000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khemisset ;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toutes les pièces fournies par le soumissionnaire doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 11 480/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FQUIH  
BEN SALAH  
CERCLE DE BENI  
MOUSSA CHARKIA  
CAIDAT DE OULED  
ZMAM

CT : OULED ZMAM  
Avis d'appel d'offres  
ouvert N° : 05 2021/  
« Séance publique »

Le président de la commune d'OULED ZMAM recevra jusqu'au jour prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le lundi 24 Janvier 2022 à 10 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : la location du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2022.

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20.000,00 DH)  
L'estimation de la location est fixée à la somme de : six cent mille dirhams (600000,00)dh

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions des articles 27,29,et 31 du décret n° 2-12- 349 du 08 jourada1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès des services des marchés de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état: [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Les concurrents peuvent :  
• soit déposer contre récépissé leurs plis auprès des services des marchés de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les envoyées par courrier portail électronique des marchés publics: [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis

- Pour tout renseignement, contacter le service précité.

N° 11 481/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE RHAMNA

**AVIS RECTIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/2021**

Le Chef de service de l'Équipement du Transport de la Logistique et de L'eau de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°32/2021 sous l'objet :

Travaux de fixation de dispositifs de sécurité au niveau des routes suivantes :

- ✓ RP2101 du PK22+000 au PK48+000
  - ✓ RP2104 du PK0+000 au PK44+000
  - ✓ RP2106 du PK0+000 au PK12+000
  - ✓ RP2107 du PK0+000 au PK37+000
  - ✓ RP2108 du PK0+000 au PK35+000
- Province de Rhamna-

**A été rectifié, il devient :**

-les qualifications sont :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
X	X2	2

Au lieu de :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
X	X2	3

N°11 474/PA

" Sté SIBOUNT NORD SARL "

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000dh

Siège social : 4 ; Avenue tidghin BP 67 ; Imzouren - AL-HOCEIMA-

L'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2021 de la société « SIBOUNT NORDSARL » au capital de 100.000,00dh dont le siège social est 4 ; Avenue tidghin ; Imzouren-Al-Hoceima a approuvé :

- Dissolution anticipée de la société SIBOUNT NORDSarl.
- Nomination de M. EL MOUSSAOUI Mohamed Liquidateur de la société

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 30/12/2021 sous le N°736. N° 11 482/PA

HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES Société Anonyme au Capital de 100.000.000,00 de dirhams

Siège social: Casablanca Finance City, Core 2, 5ème étage, Bureau n°1.- Casablanca;

R. C. Casa. 441359 – I.F. 37653478 – I.C.E. 002295796000097

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

I/ Aux termes du Procès-verbal en date du 16 novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- Le transfert du siège social de la société dans la même ville:

De : Casablanca – 20, Rue Mostapha El Mâani

A : Casablanca – Casablanca Finance City, Core 2 de l'immeuble, 5ème étage, Bureau n°1.

- La modification de l'article 4 des statuts de la société en conséquence ;
- Adoption des statuts mis à jour et mis en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 19-20.

II/ Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 29 décembre 2021 sous le numéro 806342.

POUR EXTRAIT ET MENTION N° 11 483/PA

FAST FOOD MOGADOR Constitution

Au terme d'un acte seing privée en date du 06/12/2021, enregistré à Mohammedia, n°RE 2021002437413021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « FAST FOOD MOGADOR SARL AU »

Objet: Snack à prix fixe

Siège social à : ANGLE BD PALESTINE ET EL HOURIA KISSARIATE AHRABARE N° 13 MOHAMMEDIA

Durée: 99 ans,

Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, la to-

talité est attribué à :

- Mr. EL FERAYGUY HASSAN 1000 parts soit 100%

Gérance : la société est administrée par Mr. EL FERAYGUY HASSAN pour une durée illimitée, en qualité de gérant, qui dispose de la signature sociale pour tout engagement concernant la société.

Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammedia sous numéro 2684 du 22/12/2021 .Immatriculé au RC sous le N° 29519.

Pour extrait et mention Le gérant

N° 11 484/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 01/DRAO/2022

Le 15/02/2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à L'Achat de 55 000 quintaux d'orge subventionnée pour l'alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le

chargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des communes territoriales et/ou sièges des coopératives relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental – Oujda en lot unique ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Mille Dirhams (100 000,00 Dhs) TTC.

-l'estimation des coûts des prestations est de : Onze Millions Deux cent Soixante Quinze Mille Dirhams (11 275 000.00 dhs)TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Mous-

tapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de Consultation.

N° 11 485/PA

En kiosque ou sur le web

**Votre soutien, Notre avenir**

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infocx

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

© Agence Hännich





## Premier League : City prend le large *Chelsea accroché par Brighton*

Manchester City a consolidé sa place de leader de la Premier League en battant Brentford (1-0) mercredi, lors de la 20e journée, et compte désormais huit points d'avance sur Chelsea, tenu en échec par Brighton (1-1).

Le troisième membre du podium provisoire est Liverpool, battu mardi à Leicester (1-0), mais les Reds ont un match de plus à jouer. Sans être éblouissants, mais avec une réelle maîtrise, les joueurs de Pep Guardiola ont rarement été mis en difficulté chez les promus de Brentford, qui n'ont réussi à aligner que 136 passes.

Le seul moment de doute est intervenu entre la 12e et la 15e minute, quand Brentford s'est procuré trois occasions coup sur coup, par Onyeka deux fois, puis Wissa.

La vigilance d'Ederson, puis une certaine réussite en contre, ont alors permis à Foden de marquer d'un plat du pied sur un centre de De Bruyne (1-0, 16e).

Manchester City s'est alors contenté de gérer jusqu'à la fin de la rencontre, avec la confiance que lui confère sa défense, la meilleure du championnat (12 buts encaissés en 20 matches). L'écart a failli se creuser en fin de rencontre grâce à une tête d'Aymeric Laporte, mais ce but a finalement été invalidé par l'assistance vidéo.

Comme Liverpool mardi, Chelsea a mal géré cette période des fêtes et vient peut-être de perdre ses derniers espoirs pour le titre. Mais ce score nul contre Brighton est logique au regard de la physionomie et des statistiques du match.



Les Blues n'ont jamais été vraiment à leur aise, avec 11 tirs contre 18, 48% de possession de balle et seulement 80% de passes réussies.

Moins mobiles que d'habitude, ils ont dû attendre un corner de Mount et une tête piquée de Romelu Lukaku, donnant au passage un coup de coude involontaire à Maupay (1-0, 28e). L'attaquant belge a marqué ainsi son deuxième but en deux matches, après avoir été muet pendant plus de trois mois en championnat.

Ce but n'a pas récompensé une domination frappante de Chelsea, qui ne s'était procuré qu'une seule occasion, un tir d'Azpilicueta sur le poteau (12e).

Brighton s'est montré menaçant en fin de première période, avec notamment un tir de Lallana détourné par Edouard Mendy (38e), et encore un peu plus au retour des vestiaires

avec une série d'occasions pour Moder (47e), Biessouma (53e), Maupay (57e, 60e) et Lallana (65e).

L'entrée en jeu de N'Golo Kanté a ensuite considérablement soulagé Thomas Tuchel, qui avait déjà perdu Reece James et Andreas Christensen sur blessure en première période.

Brighton a finalement égalisé au moment où l'on s'y attendait le moins, mais avec un certain mérite, sur une tête de Danny Welbeck (1-1, 90e+1). Ce but tardif illustre la fin d'année des joueurs de Tuchel, qui n'ont remporté que trois de leurs huit derniers matches de championnat.

Les champions d'Europe en titre finissent leur année 2021 au second rang, à huit points de City et avec un point d'avance sur Liverpool, qu'ils recevront dimanche à Stamford Bridge.

## Newcastle se rêve à la table des grands mais se contentera de miettes

Racheté en octobre par de riches propriétaires saoudiens, Newcastle se voyait déjà comme une future grande puissance du football anglais sur le marché des transferts. Mais sa situation sportive et le contexte autour du mercato d'hiver ont sérieusement refroidi les espoirs.

"Yessssssss. On peut enfin oser espérer à nouveau", avait tweeté, le jour du rachat, Alan Shearer, symbole de la dernière période glorieuse du club du nord de l'Angleterre, quand il jouait le podium au milieu des années 1990 et au tout début des années 2000.

Les supporters imaginaient une trajectoire à la Chelsea ou Manchester City, propulsés au sommet en l'espace de quelques mois, à coups de dizaines de millions d'euros, par de nouveaux propriétaires.

Même si Newcastle vient de prendre un point face à Manchester United (1-1), pour le moment, c'est une "opération survie" que mène le club, tombé à la 19e place avec 11 points en 19 matches. Les Magpies ont deux longueurs de retard sur le premier non relégable Watford, mais ce dernier a disputé deux matches de moins.

Une situation très inconfortable avant un mercato d'hiver qui est bien souvent un marché de dupes et où le profil-type de la recrue "hiver 2021/2022" de Newcastle sera plutôt un soutien déjà rompu au championnat anglais, plutôt qu'une star étrangère.

Dans l'attente de la nomination d'un directeur sportif, c'est Nick Hammond, ancien directeur du football du Celtic Glasgow -- mais surtout réputé pour avoir guidé Reading, à ce poste, jusqu'à l'élite pour la première fois de son histoire en 2006 --, qui mènera comme consultant une "mission impossible". A savoir: améliorer l'effectif dans toutes les lignes, sans alourdir exagérément la masse salariale, au cas où un passage par l'étage inférieur s'avérerait inéluctable.

L'incertitude sportive contraindra sans doute les Magpies à procéder davantage par prêts avec option d'achat que par transferts secs, mais le contexte actuel, alourdi par la résurgence des cas de Covid-19, pourrait aussi compliquer les négociations.

Avec la multiplication des reports de matches pour des raisons sanitaires dans le football anglais qui sera leur terrain de chasse prioritaire, les équipes pourraient être réticentes à laisser partir des joueurs, même peu utilisés, d'autant que se profile la Coupe d'Afrique des nations qui va aussi tailler dans les effectifs de l'élite anglaise.

Les besoins sont clairement identifiés: un défenseur central bon relanceur, un arrière latéral offensif et un milieu axial au minimum pour accroître les chances de maintien. Un meneur de jeu et un buteur seraient également bienvenus.

Des noms circulent inmanquablement, comme l'international anglais Kieran Trippier (Atético) ou le Français Lucas Digne (Everton) pour le poste de latéral ou le pensionnaire de Ligue 1 Sven Botman (Lille), dans l'axe.

On voit cependant mal ce qui les inciterait à s'engager durablement avec Newcastle à ce stade de la saison, au risque d'évoluer en Championship (D2) la saison prochaine, année de Coupe du monde...

Il faudra sans doute se rabattre sur des joueurs en mal de temps de jeu ou en fin de contrat cet été, comme le Gallois Joe Rodon (Tottenham), l'ancien international anglais James Tarkowski (Burnley), Mason Holgate (Everton), voire Lloyd Kelly, qui évolue en Championship à Bournemouth, où Eddie Howe, l'entraîneur de Newcastle l'avait recruté.

Au milieu, le meneur de jeu gallois Aaron Ramsey, sur qui la Juventus ne compte plus depuis belle lurette, semble une cible un peu ambitieuse, de même que Ross Barkley qui cire le banc à Chelsea, alors qu' Arsenal pourrait être tenté de céder dès janvier l'Egyptien Mohamed Elshenay, plutôt que de le voir partir libre cet été. Des noms qui ne soulèveront pas l'enthousiasme mais qui seraient déjà de vrais renforts dans un effectif géré trop souvent à l'économie par le propriétaire précédent, le milliardaire Mike Ashley, et qui aura besoin de bien plus d'une fenêtre de transferts pour grimper dans la hiérarchie.

## Le Real et le Barça touchés par le Covid

*L'Espagne réduit l'affluence dans les enceintes sportives*

Quatre joueurs du Real Madrid, Thibaut Courtois, Federico Valverde, Eduardo Camavinga et Vinicius Junior, et trois du FC Barcelone, Ousmane Dembélé, Samuel Umtiti et Gavi, sont positifs au Covid-19, ont annoncé mercredi les deux clubs espagnols.

"Nos joueurs Courtois, Valverde, Camavinga et Vinicius Jr. ont présenté des tests positifs au Covid-19", a indiqué le Real Madrid dans un communiqué laconique.

Joint par l'AFP, le club madrilène, qui doit jouer dimanche contre Getafe pour la reprise de La Liga après la pause des fêtes de Noël, n'a pas souhaité communiquer sur le nombre de joueurs actuellement à l'isolement alors que depuis la mi-décembre, huit autres joueurs de l'équipe avaient été testés positifs au Covid-19, dont Luka Modric, Gareth Bale et David Alaba.

De la même manière, le FC Barcelone a annoncé que "O. Dembélé, Umtiti et Gavi ont présenté des tests PCR positifs au

Covid-19 lors des contrôles réalisés au sein de l'effectif", portant à six le nombre de joueurs infectés au sein de l'équipe, en pleine vague due au variant Omicron.

"Les joueurs vont bien et sont à l'isolement, chez eux", a précisé le Barça dans son communiqué.

Les deux joueurs français et le milieu espagnol du club catalan viennent ainsi s'ajouter à Jordi Alba, Daniel Alves et Clément Lenglet, ce qui porte à six le nombre de joueurs positifs et donc indisponibles au sein de l'équipe entraînée par Xavi Hernandez avant la rencontre de Liga dimanche face au RDC Majorque. Un match doit être reporté ou annulé si l'une des équipes ne dispose pas d'au moins 13 joueurs aptes, dont un minimum de cinq issus de l'équipe première, selon les critères établis par la Fédération espagnole de football et La Liga.

La rencontre prévue dimanche entre l'Atético Madrid et le Rayo Vallecano pourrait donc être menacée, alors que ce dernier

compterait 17 joueurs positifs selon la presse locale, ce qui en ferait le club de première division espagnole le plus touché par cette vague de contaminations.

Parmi les autres pensionnaires de La Liga touchés, la Real Sociedad a annoncé qu'elle comptait dix joueurs contaminés, Cadix cinq et Majorque quatre.

Par ailleurs, les autorités espagnoles ont décidé mercredi de réduire la jauge des stades à 75% de leur capacité d'accueil, et à 50% pour les salles de sport fermées face à l'explosion du nombre de cas de Covid-19 qui affecte notamment la Liga. Auparavant, la jauge était de 100% pour les lieux sportifs en extérieur et de 80% en intérieur.

Pour tous les événements sportifs, "il est désormais établi une affluence en extérieur de 75% pour les enceintes ouvertes et un maximum de 50% pour les événements dans les enceintes fermées", a annoncé mercredi le ministre de la Santé Carolina Darias lors d'une conférence de presse.

*Achraf Hakimi rejoint l'EN bien avant la date du 3 janvier*

# Abdessamad Ezzalzouli infecté par le Covid-19

La sélection nationale continue de peaufiner, au Complexe Mohammed VI de football, son programme de préparation en perspective de la 33<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations dont les phases finales se dérouleront du 9 janvier au 6 février au Cameroun.

Depuis l'entame du stage de concentration lundi dernier, une grande partie des joueurs convoqués ont pu rejoindre le groupe, alors que les internationaux évoluant en Angleterre et les sociétaires du FC Séville manquent encore à l'appel. Tout comme le joueur du FC Barcelone Abdessamad Ezzalzouli dont la venue n'est pas encore assurée vu la pression qu'il subit de

la part de l'équipe catalane. Celle-ci vient d'ailleurs de faire savoir, via un communiqué, qu'Ezzalzouli est infecté par le Covid-19. Ces joueurs sont, en tout cas, attendus au-delà du 3 janvier, date fixée par la FIFA pour la mise à disposition des joueurs africains qui portent les couleurs des différents clubs européens.

Pour Achraf Hakimi, il n'en était pas question d'attendre jusqu'à cette date pour disputer avec son club du PSG la Coupe de France. Le latéral droit marocain se trouve déjà avec l'équipe nationale, une présence fortement appréciée par tout le monde, à commencer par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic qui a programmé au cours de cette semaine deux séances d'entraînement, en fin de matinée et en début de soirée, selon les infos rapportées par le site officiel de la Fédération, frmf.ma.

Lors de cette CAN, Vahid Halilhodzic devra compter sur un effectif où capés et néophytes ne manquent aucunement de détermination pour réussir cette campagne continentale, malgré un contexte sanitaire défavorable, au point que même le match test prévu au préalable contre le Cap-Vert a été an-



nulé. Une situation compliquée mais qui ne devrait pas affecter le moral du groupe en partance pour

ce rendez-vous. A ce propos, il y a lieu de citer la déclaration du bleu Azeddine Ounaji au site fédéral où il s'est dit heureux d'être convoqué en équipe nationale. Et d'ajouter que « c'est un rêve et une fierté de porter le maillot du Onze marocain », précisant que pour ce faire « j'ai travaillé dur avec mon club ». Et de conclure qu'« il faut bien préparer la CAN en vue de satisfaire le public marocain ».

Même état d'esprit affiché par l'attaquant marocain Rayane Mmae qui a indiqué qu'« une bonne am-

bianche règne au sein du groupe, prêt à aller le plus loin possible dans cette Coupe d'Afrique ».

Pour rappel, la sélection marocaine a été retenue tête de série du groupe C. Sa première opposition sera contre le Ghana le 10 janvier à 17 heures, avant d'affronter les Comores et le Gabon respectivement les 14 (17h00) et 18 (20h00) dudit mois, sachant que les deux premières équipes de chaque poule se qualifieront au tour des quarts de finale.

Mohamed Bouarab

“

**Azeddine Ounaji**

*C'est un rêve et une fierté de porter le maillot du Onze marocain*

“

**Rayane Mmae**

*Une bonne ambiance règne au sein du groupe*

## Yassine Bounou, meilleur gardien de but de la Liga



L'international marocain Yassine Bounou s'est imposé comme le meilleur gardien de but du championnat espagnol de football lors de la première moitié de la Liga. Selon des chiffres fournis par la Liga, instance qui gère le football professionnel en Espagne, Bounou dispose du meilleur ratio de buts encaissés par minute du championnat.

Le portier marocain a encaissé un total de 13 buts dans 18 rencontres, soit un but chaque 144 mi-

nutes. Il devance le gardien de but de l'Athletic Bilbao, Unai Simon, qui a reçu 1 but/123 minutes, et du Real Madrid, Thibaut Courtois (1 but/123 min) et du Bétis Séville, Rui Silva (1 but/99 min).

Les performances de l'international marocain, titulaire indiscutable dans les schémas de Julen Lopetegui, permettent au FC Séville de consolider sa position à la deuxième place du classement de la Liga, derrière le leader le Real Madrid.

Botola Pro D1

## Carton plein de la RSB

*Le DHJ et la JSS sur la bonne voie*

La Renaissance de Berkane (RSB) a largement battu le Youssoufia de Berrechid (CAYB) par 4 buts à 1, mercredi au stade municipal de Berkane, pour le compte de la 15<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi". Le Youssoufia a ouvert la marque à la 45<sup>e</sup> minute suite à une réalisation de Said El Aoufir. Les Berkanis sont revenus à la marque à la 51<sup>e</sup> minute, par le biais de Youssef Al Fahli. Grâce à des réalisations de Kisinda Tuisila à la 53<sup>e</sup> minute, de Youssef Ezzaghoudi à la 55<sup>e</sup> minute et de Hamza Regragui à la 89<sup>e</sup> minute, la RSB a pris l'avantage.

Suite à cette rencontre, la Renaissance de Berkane grimpe à la troisième place du classement avec 23 points, alors que le Youssoufia, 18 points, occupe la 11<sup>e</sup> place.

Dans l'autre match disputé mercredi au stade municipal de Berrechid, la Jeunesse sportive Salmi (JSS) a battu l'Olympic de Safi (OCS) par 2 buts à 1.

L'ouverture du score pour l'OCS a été signée Moncef Amri à la 19<sup>e</sup> minute. Le club de Had Soualem a recollé au score à la 44<sup>e</sup> minute suite à un but contre son camp d'Amri. La JSS a pris l'avantage à la 78<sup>e</sup> mi-

nute grâce à Mostapha Sahd.

Au terme de cette rencontre, la Jeunesse sportive Salmi, 23 points, se hisse à la cinquième place, alors que l'OCS est 12<sup>e</sup> avec 16 points.

Le troisième match programmé mercredi a vu le Difaâ d'El Jadida (DHJ) disposer à domicile du Rapide Oued Zem (RCOZ) par 2 buts à 0.

Les Jdidis ont ouvert le score dès la première minute suite à un but de Zakaria Hadraf, avant d'augmenter leur avance par Ayoub El Gaadaoui à la 45<sup>e</sup>+1 minute.

Suite à ce résultat, le Difaâ d'El Jadida grimpe à la cinquième place avec 23 points, tandis que le RCOZ, 10 points, est dernier du classement.

Deux matches comptant pour cette journée devaient opposer jeudi le Raja au MAS et l'ASFAR à l'OCC.

Le bal de cette journée, ultime acte de la phase aller avant la trêve, a été ouvert mardi. Le WAC, leader, a cédé le pas devant le FUS (3-2), au moment où l'IRT a eu raison du HUSA par 1 à 0, alors que la rencontre MCO-SCCM s'est terminée sur un score de parité, un partout.



[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

*Libération souhaite le meilleur pour ses lectrices et ses lecteurs, pour l'ensemble des Marocains et pour tous les citoyens du monde imprégnés de paix et de progrès*

